PAR LE PORTEUR A DOMICILE EN VILLE
8 Cents par Semaine.
ADRESSEZ TOUTE COMMUNICATION A
"LA PATRIE"
MONTREAL.

LA PATRIE

ADMINISTRATION ET REDACTION
De 8 hrs. du Matin a 6 hrs. du soir
NOS. 31, 33, 35
Rue Saint Gabriel,
MONTREAL.

10e ANNEE—NO. 111 — MONTREAL, VENDREDI, 6 JUILLET 1888 — LE NUMERO: UN CENT

COURRIER

C'est Mme Polk, la veuve de l'ancien président des Etats-Unis, demeurant à Nashville (Tennessee), qui, au moyen d'un fil électrique posé à cet effet, a ouvert de chez elle les portes de l'exposition de Cincinnati, Mme Polk est la belle-mère du général de Charette.

Deux femmes de Marshfield (Massachusetts), Anna et Lillian Walling, ont été condamnées, la première à quatre ans et la seconde à dix-huit mois de prison, pour parjure, au cours d'une enquête relative à l'incendie de leur maison.

M. J. J. McDonald, qui a entrepris la construction du chemin de fer Témiscouata, était à Ottawa hier. Il dit que tous les travaux de ballastage, de Témiscouata à Edmunston, seront terminés à la fin du mois prochain, et que le service des trains se fera régulièrement sur toute la ligne l'automne prochain.

Un homme du nom de O. E. Hanerson, s'est suicidé la nuit dernière à Lewis, Del., en avalant de l'acide carbonique. Son épouse fut la première à constater le fait et a appelé aussitôt; mais le malheureux a expiré avant l'arrivée de celui-ci. On ne sait trop à quoi attribuer cet acte.

Le train du chemin de fer "Canada Atlantique" allant à Montréal, a été forcé, rendu à South Indian, de rebrousser chemin à cause des feux de forêts qui coupent la route. Au nombre des passagers se trouvaient l'honorable M. Chapleau, MM. Bain, M. P., Perley, M. P. et J. Tassé. Les communications, sur cette voie, ne seront rétablies que demain.

On a commencé, la semaine dernière, la construction du pont qui doit relier le Côteau à Valleyfield. On croit que ce pont sera terminé dans un an. C'est M. Mountain, ingénieur en chef du "Canada Atlantique," qui dirige les travaux, dont le tout sera probablement de $1,000,000 à $1,200,000. Ce pont s'ouvrira sur le chenal du nord, pour permettre aux bateaux de passer.

Le contrat pour la construction d'un laboratoire et d'un musée sur la ferme expérimentale a été adjugé à M. W. Stewart, d'Ottawa. On croit que les travaux seront terminés l'automne prochain. La fauchaison est commencée d'hier sur la ferme expérimentale. On a reçu des nouvelles très favorables des fermes de Brandon et de Indian Head. Les grains ont une belle apparence et on croit que la récolte du blé de Russie dont on a fait l'essai sera abondante. Le département des travaux publics va faire construire des bâtiments de ferme à Indian Head et à Nappan, N.E.

La société de bienfaisance espagnole de New York, La National, a donné son grand pique-nique annuel à Washington Park. La fête a été des plus brillantes et lorsque les délégués de la Société française de bienfaisance et de l'Helvétienne sont arrivés, ils ont été l'objet du plus chaleureux accueil et l'orchestre a joué "La Marseillaise." Le consul d'Espagne, M. Miguel Suarez Guanez, et presque toute la colonie espagnole de New-York assistaient au pique-nique.

On lit dans le *Diario de la Marina*, journal de la Havane: "Par le dernier courrier de la Péninsule, le gouverneur-général a reçu les ordres royaux en vertu desquels M. Crampon consul-général de France, est nommé commandeur de 1re classe de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, M. James Dupas, chancelier du consulat-général de France, est nommé commandeur de 2me classe du même ordre. Cette double marque d'estime donnée par le gouvernement de la reine régente, est des plus méritée.

Il existe déjà un différend entre l'empereur Guillaume et le prince de Bismarck au sujet du comte et de la comtesse de Waldersee, qui ont été longtemps au nombre des amis les plus intimes du présent empereur et de sa femme. Le comte Waldersee a toujours été considéré comme le successeur probable du maréchal de Moltke. Il s'est distingué comme stratégiste dans les guerres de 1866 et de 1870. Mais la comtesse a déplu au chancelier parce qu'elle s'occupe de politique, et c'est pour cela que celui-ci a relégué en province son mari le général Waldersee. L'empereur n'est pas satisfait de la disgrâce momentanée de son ami, mais il est obligé de céder à son ministre.

Au cours d'une entrevue, l'honorable M. Carling, ministre de l'agriculture, a nié que des cas de picote se soient déclarés parmi les passagers qui ont débarqué de l'un des vapeurs océaniques après qu'un certificat eût été délivré par les autorités sanitaires. "Ces histoires" a ajouté M. Carling "sont mises en circulation par des personnes intéressées. La même chose est arrivée à Tara au sujet de la prétendue pleuro-pneumonie, et nous en avons démontré la fausseté. Il serait presque impossible qu'un navire arrivât à Québec avec des cas de picote à bord, et si la chose arrivait le vapeur serait obligé de retourner à la Grosse Ile."

Un aventurier cosmopolite disant s'appeler Dacosta, vient d'être traduit devant le tribunal correctionnel de la Seine, à Paris. En 1881, il se distingua à Londres parmi les socialistes en proposant l'établissement d'une école de dynamitards. Il est accusé maintenant d'escroqueries qu'il aurait commises alors qu'il exerçait à Paris, en 1877, le métier de bijoutier. Il était revenu récemment de Belgique avec l'intention de fonder un nouveau journal anarchiste. La police l'a reconnu et arrêté immédiatement. Il parle couramment plusieurs langues. On a trouvé sur lui un certificat de baptême délivré à New-York et appris que plusieurs de ses détournements lorsqu'ils furent découverts et que sa liberté était menacée ont été remboursés par une dame américaine et ses deux filles que l'aventurier avait enjolées.

La voie ferrée de l'Intercolonial a failli, mardi soir, être le théâtre d'une sérieuse collision. Vers cinq heures, un train de passagers, composé en partie de militaires qui se rendaient aux manœuvres du camp, à Saint Thomas, quittait la gare de Lévis. Rendu à une certaine distance, le conducteur de ce train s'étant aperçu que le sémaphore n'avait pas été baissé, fit rebrousser chemin à son convoi. Mais on avait seulement retardé de baisser le sémaphore et la ligne était censée être libre. Dix minutes ne s'étaient pas écoulées qu'un autre train de passagers entrait en gare. On conçoit facilement l'effroi des passagers qui venaient peut-être d'échapper à un grand danger. N'eut été cet heureux retard dans la pose des signaux, le train qui partait de Lévis aurait continué sa route et serait venu en collision avec l'autre convoi qui arrivait à une assez grande vitesse.

Les manœuvres de l'armée allemande, qui auront lieu à l'automne, auront un intérêt exceptionnel pour l'Europe, non seulement parce qu'elles seront aussi dirigées par le nouvel empereur, mais aussi parce qu'elles comprendront de nouveaux essais de tactique qui modifieront profondément la stratégie militaire et l'emploi des différentes armes. On s'efforcera surtout de développer le service de la cavalerie en campagne. On expérimentera aussi des moyens nouveaux pour la construction et la destruction des chemins de fer, lignes télégraphiques, ponts, tunnels et viaducs. Les essais se porteront aussi sur les feux par détachements. Dans ces expériences, toutes les armes seront chargées avec des cartouches à balle et déchargées sur des cibles représentant l'ennemi. Une partie de ces feux auront lieu pendant la nuit au moyen de la lumière électrique. Des rayons de cette lumière seront projetés tantôt sur les assaillants et tantôt sur les troupes attachées. Les hommes de guerre s'intéressent beaucoup à ces manœuvres qui auront plus ou moins d'influence sur la prochaine guerre européenne, surtout si elle éclate aussitôt qu'on le croit, malgré les assurances pacifiques de Guillaume II et du prince de Bismarck.

IL FAIT SI CHAUD

Que vous avez besoin d'un chapeau confortable. Venez voir nos chapeaux de paille, de manille, de mackinaw, de palmier et de Livourne. Cette année nous en avons fait une importation spéciale, ces chapeaux sont très légers et d'un chic insurpassable.

HUBERT & COMTOIS, 1581 rue Ste Catherine. 96

JAMES PYLE'S PEARLINE

LA GRANDE INVENTION POUR LAVAGES FACILES

Avec eau dure ou douce, chaude ou froide, sans injurier ni ses mains, ni ses étoffes.

Nulle famille pauvre ou riche ne saurait s'en passer.

Vendue chez tous les épiciers, mais gare aux imitations. LA PEARLINE n'est fabriquée que par

JAMES PYLE, NEW YORK.

Burdock Blood Bitters

Guerit ou Soulage

LES ACCES DEBILE, LA DYSPEPSIE, L'INDIGESTION, LA JAUNISSE, L'ERESYPELE, LE SALT RHEUM, LA CARDIALGIE, LA MIGRAINE, LE VERTIGE, L'HYDROPISIE, LES PALPITATIONS DU CŒUR, LES ACIDITES DE L'ESTOMAC, LA SECHERESSE DE LA PEAU

et toutes espèces de maladies provenant de désordres du foie, des rognons, de l'estomac, d'intestins ou du sang.

T. MILBURN & CO., Propriétaires, Toronto.

La Paix sur la Terre est Assurée

A ceux qui font usage des REMEDES SAUVAGES de J. E. P. RACICOT 1434 rue Notre Dame, à l'enseigne du Sauvage, Montréal.

Il y aurait longtemps que le bonheur serait entré dans le foyer domestique, si les malades faisaient usage des Remèdes Sauvages de J. E. P. Racicot. Nos pères ne se sont jamais servis d'aucun des mi[illegible] ... que l'on emploie de nos jours, et cep[endant] ils avaient meilleure santé. Pourquoi cela? C'est parce qu'ils employaient les Herbes et les Racines [illegible] que J. E. P. Racicot est parvenu à en obtenir le secret, à force d'études sérieuses. Ne vous laissez pas leurrer par les paroles de ces beaux diseurs qui veulent vous en imposer. Rendez-vous tous, quelle que soit votre maladie au No. 1434, rue Notre-Dame, et vous trouverez là le bonheur. Les maladies secrètes sont traitées d'une manière spéciale.

A Québec, ces remèdes se trouvent au No. 25 rue St-Joseph (St-Roch), et à Sherbrooke, No. 9 rue du Pont.

MARCHE DE LAMB

Tous vos viandes de toutes sortes allez chez M. LAMB

471½ Rue SAINT-LAURENT

Nouveautés en Papiers Peints

(TAPISSERIES)

150,000 ROULEAUX

Les soussignés viennent de recevoir un magnifique assortiment de Tapisseries pour Bureaux, Salles à manger, Chambres à fumer, Passages, Chambres de bains, etc, etc, variant en prix de 20 à 45 centins le rouleau, avec bordures assorties à chacun de ces papiers.

Le grand avantage qu'il y a dans l'emploi de ces tapisseries, c'est qu'elles peuvent être lavées sans qu'il soit nécessaire de les faire vernir.

Les dessins en sont très variés et d'une exécution qui ne laisse rien à désirer.

Comme toujours, l'assortiment le plus considérable, le plus varié et le plus nouveau de tapisseries qu'il soit possible de trouver à Montréal, Bordures, Frises, Moulures, Coins et Centres pour plafonds, décorations, etc.

Les prix d'une certaine quantité de papiers vendus à 7, 8 et 9 cents ont été réduits au prix uniforme de 6 cts, avec remises spéciales.

Coupons vendus au-dessous du prix coutant.

Une visite est respectueusement sollicitée.

TELEPHONE No 1845

FABRE & GRAVEL,

1619, RUE NOTRE-DAME, 1619

NOUVELLE SOURCE

ST-LEON

Analysée et reconnue par les autorités médicales comme étant excellente dans les cas de dyspepsie, rhumatisme, maladies internes et pour les personnes faisant usage de boisson.

DEPOT PRINCIPAL:

I. A. GIARD & Cie, Propriétaire

No 44 RUE BONSECOURS.

Téléphone 1349. heb

LE GRAND SECRET des succès que nous avons obtenus pendant les 30 dernières années consiste dans la prompte attention que nous apportons à satisfaire les besoins et les désirs de nos clients, qui sont disséminés maintenant d'un bout à l'autre du Dominion. De plus, nous achetons notre stock au comptant et par quantités assez grandes pour nous permettre de vendre en détail aux prix du gros. Enfin, nous gardons un stock de meubles de maison le mieux assorti du Dominion, car il a été reconnu depuis de longues années par toutes les familles que si vous ne pouvez trouver un article d'ameublement, quelque rare qu'il soit, au magasin de McGarvey, il est inutile de le chercher en ville, car nous gardons tous les articles nouveaux. Les derniers modèles et les façons les plus utiles en meubles de salon, de salle à dîner, de bibliothèque et de chambres, à des prix variant de $100 à $500, avec une ligne complète de meubles de salon et de fantaisie; statuettes, tables de coin, de côté, de centre, en ébène et en différentes nuances, de dessus en peluche de soie, guéridons, cabinets, bureaux de salon et d'antichambre, avec un assortiment complet des nouvelles lignes de meubles en Rattan, quelques-uns des derniers dessins venant d'arriver, ainsi que les beaux ameublements nouveau genre pour salons et chambre à coucher: tous ces meubles ne se trouvent qu'à notre magasin de meubles, le plus vieux, le mieux assorti et de l'avis de tous, le meilleur marché de cette ville, eu égard à la qualité. Nos couchettes en cuivre et en fer, nos berceaux, nos chaises pivotantes se vendent rapidement. Nous sollicitons la continuation de votre très libéral patronage dans le futur, comme nous l'avons eu dans le passé. OWEN McGARVEY et FILS, nos 1849 1851 et 1853 rue Notre Dame, coin de la rue McGill.

NAPOLEON PREZEAU

MEUBLIER ET BOURREUR

433 RUE ST-JACQUES

Toujours en mains un assortiment de meubles qui seront vendus à grand marché.

Set de salon de $28 et au-dessus.

Set de chambre à coucher de $18 et au-dessus.

Canapés, $4 et au dessus.

Réparations en tout genres faites dans le plus court délai.

Ouvrage fait sur commande. 6 19

STICKY FLY PAPER.

Quiconque préparera ou vendra une imitation de mon papier à mouches sera traité suivant qu'il l'aura mérité. Avis aux pratiques de Joe Beef et aux pharmaciens sans scrupules. Le véritable est vendu et livré par toute la ville à $3.60 la grosse, 70 cents la boîte de deux douzaines, et 5 cents la feuille. Par la malle, dans tout le Canada, 80 cents la boîte et 5 cents la feuille.

Caustique, 5 cents la livre, $1.80 par 50 livres, et au meilleur marché possible au quart, livré à bord des chars ou des vapeurs.

C. D. MORIN,

1386, Rue Notre-Dame, 1386

TAPISSERIES A BON MARCHE

Chez G. A. & W. DUMONT,

(Enseigne de l'Ange conducteur)

1626 RUE SAINTE-CATHERINE

Toujours en main, un vaste assortiment de tapisseries variées et de tous les prix. 55

LA MEILLEURE PREPARATION

D'HUILE de FOIE de MORUE

DE TOUS LES CERTIFICATS FLATTEURS AFFIRMANT LA VALEUR DE L'EMULSION DE FOIE DE MORUE A LA PEPSINE ET AU QUININE DE CASWELL, MASSEY & CIE.

Aucun n'a plus de valeur que le suivant du Professeur Loomis:—

19 Ouest, 34ème rue, New-York.

J'ai employé l'Emulsion de Foie de Morue à la Pepsine et au Quinine de Caswell, Massey & Cie depuis neuf ans et cette préparation a donné plus de satisfaction qu'aucune autre. Je la recommande avec plaisir à mes collègues de la profession médicale. ALFRED L. LOOMIS, M.D.

CASWELL, MASSEY & CIE, 1121 Broadway et 578 5eme Avenue New-York et Newport.

AGENTS DE GROS:—W. A. DYER & CIE, Square Phillips, Montréal.

A VENDRE PAR TOUS LES PHARMACIENS.

PAPIER A CIGARETTES

"BOULANGER."

Chaque cahier de PAPIER A CIGARETTES "BOULANGER" contient le portrait du général et sa biographie. Le papier est de première qualité.

Vente en gros à Montréal chez

FRANCIS GIROUX & FRERE.

Vente en détail chez tous les marchands de tabac.

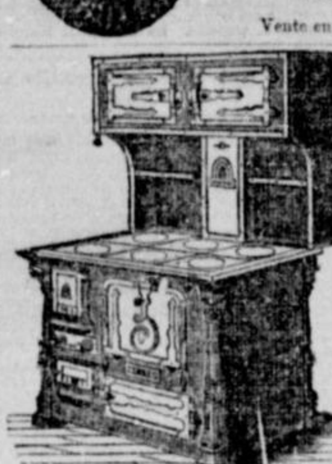

LAPORTE & JACQUES,

Fabricants de Fourneaux et de Poêles de Cuisine Français

Pour Familles, Restaurants, Bâteaux à Vapeur, Communautés, etc., de toutes les dimensions, les prix variant de $40 en montant. Conditions libérales.

—AUSSI—

Clotures, Couchettes en Fer, Porte de Voutes, à bas prix

1er Prix, Médail d'or, Exposition de C

BUREAUX et USINES:

613 rue Lagauchetiere, Montreal.

Pendant le voyage qu'a entrepris M. GEO. TUCKER, le sympathique guérisseur sauvage, à la demande de personnages influents et de membres du clergé de la province de Québec, il s'est aperçu et cela grâce à ce que lui ont fait remarquer certains curés de localités où il a passé, que plusieurs personnes se disaient agents de la Cie. du Baume des Montagnes Vertes.

Profitant de cela, elles vendaient des préparations qui ne sont que des contrefaçons.

Aussi nous prévenons le public de se méfier de tout ce qui ne portera soufflé dans le verre, le nom GEO. TUCKER, et sur l'enveloppe ou boîte l'adresse de la Cie. du Baume des Montagnes Vertes, 86½ rue St-Laurent.

Les principaux dépôts de ces préparations sont:

Au Laboratoire Indien, 86½ rue St-Laurent,
Chez Lyman, Sons & Co., manufacturiers.
Laviolette et Nelson, pharmaciens.
N. Quintal et fils, négociants en gros.

Le public peut être persuadé que chaque commande est exécutée avec promptitude et des soins particuliers.

Les Racines, Herbes et Ecorces de tous les pays sont toujours en vente au

No 86½ Rue St Laurent, MONTREAL.

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. LABELLE. Au profit de l'Œuvre des Sociétés diocésaines de colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

Classe D.

LE QUATORZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

MERCREDI, 11 JUILLET 1888, A 2 HEURES P. M.

VALEUR DES LOTS $60,000

1ere SERIE —	VALEUR DES LOTS	$50,000
	GROS LOTS: Un immeuble de	5,000
	$1.00 LE BILLET	
2eme SERIE —	VALEUR DES LOTS	$10,000
	GROS LOT: Un immeuble de	1,000
	25 cts le BILLET.	

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces, le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent. Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETS

à S. E. LEFEBVRE, Montréal, CANADA.

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous,

........billets de 1ère série à $1.00.

........billets de 2ème série à 25 cts.

La somme de $........est ci-jointe.

ADRESSE

Nom........
Rue........
ou Boîte du Bureau de Poste No........
Localité........

REMARQUE.—Cette formule de demande de Billets paraît dans la PATRIE quotidienne et hebdomadaire de chaque semaine, à l'exception de la semaine du tirage. Enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, no 19 rue St-Jacques, Montréal, Canada.

ISIDORE DRAGON,

Tailleur,

Chez MM. R. Gohier & Cie, 295 rue Saint-Laurent, s'est depuis longtemps fait connaître par le fini de sa coupe. Il a l'honneur d'inviter ses nombreux clients à venir le voir chez MM. R. Gohier et Cie, où il a ses ateliers. 1a 57

L. C. DeTONNANCOURT

MARCHAND-TAILLEUR

No 8 Rue Saint-Lambert,

(Ancienne bâtisse de la Banque Ville-Marie).

A maintenant reçu toutes ses importations du printemps. Il a en main un magnifique choix. Une visite est respectueusement sollicitée.

A. C. LEGER,

Marchand-Tailleur fashionable,

1963 RUE NOTRE-DAME.

Etoffes nouvelles pour habillements de printemps et d'été. Grand assortiment. Coupe garantie et ouvrage de première classe. 1a 57

P. J. SCULLY,

HORLOGER—ET—BIJOUTIER,

2118 RUE NOTRE-DAME.

Réparations de Montres, UNE SPECIALITE

Ferronneries et outils pour construction, Ciment Portland et Romain Briques et terre à feu, et un grand assortimens de tuyaux pour Canaux,

—CHEZ—

E. D. COLLERET

102 RUE McGILL, Montreal.

(Vis-à-vis le Marché Sainte-Anne.) 9 1a

LES FAITS

sur lesquels sont fondées les prétentions à la faveur du public de la Poudre de farine

COOK'S FRIEND

SONT:

1o—Elle est faite des plus Purs Ingredients.

2o—Ceux-ci sont Parfaitement Sains.

3o—Pour une valeur de vingt-cinq cents de vraie Cook's Friend, on fera autant et d'aussi bon ouvrage qu'avec une valeur de quarante cents des dispendieuses—ainsi nommées—poudres qu'on prétend absolument pures et qu'on ne vend qu'en boîtes de fer blanc.

A détailler chez tous les bons épiciers.

CHARBON

G. W. CAMERON

MARCHAND de CHARBON,

BUREAUX:

116, RUE SAINT-PIERRE

Coin McCord et St-Leon, Pont Wellington.

Charbon de la meilleure qualité toujours en magasin aux plus bas prix. 85

INSTITUT MEDICAL

Pour le traitement spécial des maladies chroniques de l'appareil *digestif* et du *Rectum*. Dyspepsie dans toutes ses formes, affections chroniques des poumons, du foie et des reins et de l'empoisonnement du sang, constipation et diarrhée chroniques, hémorroïdes, démangeaison au fondement, fistules, fissures, ulcères, polypes, rétrécissements du rectum. Une brochure de 62 pages envoyée gratuitement sur demande.

300 1a No 1988 rue Ste Catherine, Mont.

FEUILLETON DE *LA PATRIE*

No 45

LE Marchand de Diamants

GRAND ROMAN POPULAIRE

PREMIERE PARTIE.

(Suite)

—Angélique, Angélique ma chère et douce fiancée, que je suis heureux! murmura le lieutenant.

Mlle Verrière, prise d'un trouble délicieux, se dégagea doucement de la tendre étreinte du jeune homme.

—Vous n'avez point parlé à mon père de vos projets? demanda-t-elle.

—Assurément non! Je ne pouvais le faire sans être certain d'avance d'être agréé par vous.

—Rien ne vous arrête plus à cette heure. Agissez sans tarder.

—Faut-il donc lui parler, aujourd'hui même? murmura Vandame repris par cette insurmontable timidité qui le paralysait souvent.

—Certes, il le faut!

—J'ai peur...

—Peur! répéta Mlle Verrière stupéfaite. Peur de mon père?

—Oui.

—Mais pourquoi?

—Parce que je connais ses idées relatives à l'époque de votre mariage. A plus d'une reprise il en a dit quelques mots devant moi.

—Qu'importe cela? Les idées se modifient, il n'y a que les faits accomplis qui soient immuables. Mon père, je le sais, a l'intention de ne me marier que lorsque je serai majeure. Mais il croit que mon cœur est libre. Quand il saura que vous m'aimez et que vous aime, je suis convaincue qu'il ne songera même pas à différer notre union. Pourquoi le ferait-il? Je comprendrais qu'il hésitât si vous refusiez d'abandonner la carrière des armes, et j'hésiterais moi-même en songeant que notre mariage pourrait être suivi d'une séparation presque immédiate, et que si je voulais vous suivre en Orient, ce qui peut-être ne me serait pas permis, je briserais le cœur de mon père. Mais il n'en sera point ainsi, n'est-ce pas? Vous quitterez le service, vous donnerez votre démission, songez que vous me l'avez presque promis. Promettez-le-moi complètement.

—Je ferai tout mon possible pour vous l'obtenir.

—Eh bien! encore une fois, parlez à mon père.

—Mais s'il refusait de modifier ses vues?

—Je lui parlerais à mon tour. Je le prierais, je le supplierais avec une éloquence irrésistible. Sœur Marie, ma chère cousine, se joindrait à moi, et nous serions les plus fortes, je vous en réponds.

—Si cependant votre père rêvait pour vous un autre mariage?

—Quel autre mariage pourrait lui plaire davantage ou même autant? répondit Angélique avec un haussement d'épaules accompagné d'un sourire. N'êtes-vous pas notre ami et notre parent?

—Je ne suis pas riche.

Vous êtes moins riche que mon père, cela est certain; mais vous possédez une petite fortune indépendante qui jointe à celle que m'a laissée ma mère, nous permettra de vivre largement.

—Vous figurez-vous donc que je resterez oisif, moi? s'écria Vandame. Non! non! je travaillerai. J'ai un projet, un grand projet qui, s'il réussit, comme je n'en doute pas, deviendra une source non seulement de richesse mais de gloire.

La jeune fille sourit de nouveau.

—J'ai confiance, et je crois en vous, répliqua-t-elle; mais ni la richesse ni la gloire ne me feront vous aimer mieux. Comptez sur l'avenir. Je serai votre femme, et ne doutez pas de mon père, il éprouve pour vous, je le sais, la plus réelle affection et de la plus haute estime. Parlez-lui donc avec confiance, et vous verrez qu'il vous ouvrira ses bras en vous en appelant son fils.

—Chère Angélique, vous me donnez la force. Vous me donnez le courage.

*** L'entretien que nous venons de reproduire ne pouvait se prolonger plus longtemps. La jeune fille sonna, et au valet de chambre accouru à son appel, ordonna d'ajouter un couvert pour le lieutenant d'artillerie qui déjeunerait à l'hôtel. Presqu'en même temps entra sœur Marie qu'un coupé ramenait du ministère. Elle parut enchantée de voir le jeune officier dont elle faisait le plus grand cas.

—Nous aurons le plaisir de garder mon cousin à déjeuner, lui dit Angélique dont le visage rayonnait, et je vais t'apprendre une bonne nouvelle.

—Une nouvelle concernant M. Vandame? demanda la religieuse.

—Oui. Mon cousin va quitter l'uniforme et redevenir un simple bourgeois.

—Comment, s'écria sœur Marie, très étonnée en s'adressant au lieutenant, vous abandonneriez une carrière si belle, où vous avez débuté d'une façon si brillante!

Ce fut Angélique qui répondit:

—Il l'abandonne, il donne sa démission.

—Mais pourquoi?

—Pour se marier.

La religieuse, dont l'étonnement devenait de la stupeur, regarda tour à tour Vandame et Angélique.

—Cela te surprend, cousine? reprit Angélique.

—Beaucoup, je l'avoue.

—Et cependant, rien n'est plus vrai. Mon cousin se marie. Maintenant, devine qui il épouse.

—Comment le devinerais-je? C'est donc une jeune fille que je connais?

—Tu la connais. Tu la connais même beaucoup. Tu l'aimes de tout ton cœur, elle te le rend bien, et tu te ferais son alliée contre son père, si par hasard ce père par des motifs sans importance, voulait retarder le bonheur des deux fiancés!

—Je t'écoute sans te comprendre. De qui parles-tu?

—De ta petite Angelique dont le lieutenant Emile Vandame va ce matin même demander la main à M. Jules Verrière, son père et ton oncle. Que dis-tu de cela?

Sœur Marie tendit la main au lieutenant.

—Voilà une bonne nouvelle, en effet, répondit-elle. Je connais les sentiments de mon oncle pour M. Vandame, et je crois qu'il sera très heureux de resserrer par un mariage les liens de famille qui vous unissent déjà. Mon intervention sera donc inutile, j'en ai la ferme conviction. Si cependant, contre toute attente, vous en aviez besoin, disposez de moi, je suis votre alliée.

Angélique sauta au cou de sa cousine qu'elle embrassa avec effusion en s'écriant:

—J'étais bien sûre que je pourrais compter sur ton cœur!

La porte du petit salon venait de s'ouvrir. Jules Verrière en franchit le seuil.

—Tiens, fit-il en tendant la main au jeune homme. Tu viens déjeuner avec nous?

—Oui, mon oncle, si vous voulez bien me le permettre.

—Mais je crois bien que je te le permets, et de grand cœur!

—Père, dit Angélique en approchant son front des lèvres du banquier qui y déposa un baiser, M. Vandame est venu pour causer avec toi de choses très intéressantes.

—Eh bien! nous causerons tant qu'il voudra répliqua M. Verrière. Bonjour Marie, ajouta-t-il en s'adressant à la religieuse. Ne deviez-vous pas aller ce matin au ministère?

—Oui, mon oncle. J'en arrive.

—Avez-vous quelque chose de nouveau?

—Absolument rien d'officiel, mais je crois que j'obtiendrai la direction d'une crèche que la charité particulière doit élever dans ce quartier même.

—Tu veux donc absolument nous quitter? s'écria vivement Angélique. Ne vaudrait-il pas mieux rester auprès de nous toujours.

—Et mes devoirs à remplir, dit la jeune religieuse en souriant.

—N'est-ce donc pas les remplir que de venir avec moi visiter mes pauvres et mes malades, procurant aux uns du travail, aux autres des secours, prodiguant à tous des consolations.

Jules Verrière interrompit sa fille en demandant:

—Ne déjeunons-nous pas?

—Il n'est pas encore tout à fait l'heure, petit père.

—C'est qu'aujourd'hui je suis pressé.

(A continuer)

No 79

LE BILLET DE MILLE

PAR A. MATTHEY

Quatrième partie—L'AGENT BONNET

(Suite)

—Mettons, si vous voulez, que je sois le bon Dieu, le bon Dieu de la police, et n'en parlons plus. Ne me remerciez pas surtout. J'éprouve autant de plaisir à découvrir les honnêtes gens que les assassins.

Je suis enchanté d'avoir fait la connaissance du brave garçon qui s'appelle Edouard de Fonville et je suis très heureux de lui apporter à la veille de son mariage, un petit cadeau de noces.

—Un petit Cadeau! mais c'est la richesse, Pauline ne voudra plus de moi.

—Tout de même. Ce soir, elle n'aura rien à vous reprocher, car j'espère bien qu'elle sera aussi riche que vous. De ce pas, je vais chercher sa dot, et je veux être révoqué de mes fonctions si je ne la lui apporte avant demain.

—Qu'allez-vous faire?

—Décidément, mon jeune ami, vous êtes indiscret, fit en souriant M. Tupin.

Puis, sortant son portefeuille de sa poche, il ajouta:

—Tenez, voici la lettre pour le procureur de la République, et voici la traite à votre ordre acceptée par l'honorable M. David. Vous vous rappelez mes instructions. Je vous attends ici à midi. Surtout, pas un mot de ceci à Mlle Pauline, il ne faut pas qu'elle sache quoi que ce soit avant ce soir. Vous m'entendez? et vous me promettez?

—Soyez tranquille! je vous jure que je ne lui dirai rien.

—Bien! maintenant quittons-nous. Ah! à propos, vous pourrez laisser sortir librement notre prisonnier, je lui ai rendu la clef des champs.

Sur ce mot, le petit bourgeois serra la main d'Edouard de Fonville et sortit allégrement, sifflotant entre ses dents un refrain de chanson populaire. Une demi-heure après, il se faisait annoncer chez Esther. Il était à peine huit heures, la maîtresse du docteur dormait profondément quand sa caméristc vint lui remettre la carte du visiteur.

—Je ne voulais pas éveiller madame, dit-elle, mais ce monsieur a tellement insisté pour être reçu sans retard, m'assurant qu'il s'agissait d'une affaire grave intéressant madame, que j'ai cru devoir...

—Vous avez bien fait, répondit sèchement Esther qui s'était trouvée aussi subitement reveillée, en lisant le nom inscrit sur la carte, que si on lui eût administré une douche d'eau glacée, passez-moi ma robe de chambre, vous ferez ensuite entrer ce monsieur, je le recevrai ici.

Quelques instants après, la soubrette introduisait Joseph Tupin qui, après s'être incliné très galamment devant la belle juive, s'excusa de venir l'arracher aux douceurs du repos.

—C'est comme un fait exprès, dit-il en souriant, c'est toujours à des heures indues, matin ou soir, que je me présente chez vous. J'en suis honteux vraiment.

Esther lui désigna un siège et s'assey[a] en face lui:

—Vous avez du nouveau? demanda-t-elle d'une voix brève.

—Oui, il y a du nouveau. D'abord ceci: le docteur Tavernais sera arrêté aujourd'hui même. Il est impliqué dans une affaire des plus graves, mais à laquelle vous êtes complètement étrangère et qui ne peut, par conséquent, vous compromettre en rien. Vous n'auriez donc à vous inquiéter, en aucune façon, de cette arrestation, si...

—Si?...

—Si Pauline, c'est-à-dire Juliette Tavernais n'avait retrouvé sa nourrice, et n'était disposée, sur les conseils de celle-ci, à venger la mort de sa mère et à vous accuser de complicité dans le crime commis par le docteur.

—Ah! mon Dieu! mais je suis innocente, vous le savez bien.

—Je n'en doute pas, malheureusement la justice ne partagera peut-être pas aisément ma conviction. Votre silence, votre changement de position, vos relations avec le docteur, l'immense fortune que vous possédez actuellement, tout cela vous accuse, ou du moins constitue contre vous de très fortes présomptions.

—Mais que faire? que faire? donnez-moi un conseil, s'écria Esther, folle de terreur.

—J'ai peut-être le moyen de vous sauver, répondit l'agent d'une voix cauteleuse.

—Ce moyen? ce moyen? dites, oh! je vous en supplie.

—Ce moyen, je viens le mettre à votre disposition, mais à une condition, c'est que vous consentirez à un sacrifice d'argent.

—Oh! j'y consens, combien voulez-vous? demanda vivement Esther que la pensée des gendarmes glaçait d'effroi et rendait généreuse.

—Je ne veux rien, moi, fit avec bonhomie Tupin. Le plaisir de vous avoir rendu service me paiera simplement de mes efforts. La somme que je vais vous demander est destinée à la fille de Claude Tavernais, qui se trouve dans un état voisin de la misère. J'espère, en lui offrant une somme capable de lui assurer une honnête aisance, imposer silence à ses légitimes ressentiments et lui faire abandonner ses projets de vengeance. D'ailleurs, j'ai déjà remporté sur elle une petite victoire, puisque c'est sur ma prière qu'elle a renoncé hier à adresser au procureur de la République la plainte qu'elle avait préparée et qui vous accuse d'avoir aidé le docteur à assassiner sa mère, puisqu'aussi elle m'a promis d'attendre jusqu'à ce soir, se réservant d'agir selon les résultats de la démarche que je tente auprès de vous.

—Combien, demande-t-elle pour se taire?

—Cent mille francs.

—Cent mille francs, c'est beaucoup, monsieur. Pour en finir avec tous les ennuis j'aurais volontiers donné vingt-cinq, trente mille francs même, mais cent mille...

—C'est tout ou rien, madame, réfléchissez. Dans une heure, il sera trop tard. Moi, sorti d'ici, je ne réponds plus de rien. Vous serez arrêtée avant deux jours. C'est votre salut que je vous propose. Songez-y.

—Eh bien! soit, je consens à donner cette somme, mais je veux qu'en retour, cette personne prenne vis-à-vis de moi l'engagement par écrit de ne jamais m'inquiéter.

—Le contrat serait immoral madame, et ne vous servirait de rien. Vous devez vous en tenir à sa parole. Je vous garantis d'ailleurs qu'elle est digne de toute confiance et est incapable d'une vilaine action.

—C'est possible, monsieur, mais on ne donne pas comme cela cent mille francs, sans recevoir rien en échange.

—Madame, libre à vous de ne pas les donner. Vous savez alors ce qui vous attend. Je suis venu ici avec les meilleures intentions à votre égard, comptant que vous me sauriez gré de ma démarche, la défiance que vous me témoignez m'inspire le regret de l'avoir faite, et je me retire, en vous renouvelant mes excuses, pour l'heure indue à laquelle je me suis présenté chez vous.

En prononçant ces mots, d'un ton grave et digne, le petit bourgeois s'était levé et faisait mine de vouloir gagner la porte. La belle Esther qui, décidément se souciait peu de voir la justice mettre le nez dans ses affaires, fit signe à l'agent de rester.

—Vous avez pris, monsieur, pour de la défiance ce qui n'était, de ma part, que de l'hésitation. Vous reconnaîtrez avec moi que les exigences de cette demoiselle, surtout si elle se trouve dans la situation précaire que vous dites, sont un peu excessives. J'espérais qu'elle se contenterait à meilleur compte. Cinquante mille francs me paraissait un joli denier et j'étais prête à...

—C'est cent mille, madame, ou rien. Vous ne voulez pas comprendre, tant pis pour vous.

Joseph Tupin esquissait un nouveau mouvement de sortie. La juive le retint par le bras.

—Allons! fit-elle en poussant un soupir, il faut en passer par où vous voulez. Quand vous faut-il cette somme?

—Aujourd'hui même.

—Aujourd'hui, mais c'est impossible, je n'ai pas de fortune liquide, je ne possède que des valeurs, il faut le temps de réaliser.

—Soit! En ce cas, madame, vous voudrez bien me remettre aujourd'hui, avant midi, les titres que vous comptez négocier, je vous les prendrai au cours moyen de la Bourse d'hier. Comme nous ne pouvons, ni l'un ni l'autre, prévoir les fluctuations de cours qui peuvent se produire à la Bourse de ce jour, nous courons des chances et des risques égaux. Cette combinaison vous convient-elle?

—Il le faut bien, puisque vous n'en voulez pas accepter d'autre. Où vous ferai-je tenir ces titres?

—Chez moi, mon adresse est sur ma carte, avant midi, n'oubliez pas.

—Non, monsieur, je serai exacte.

—C'est bien! je vous félicite, madame, du sage parti que vous venez de prendre, et je suis heureux que mon intervention ait pu être efficace et vous délivre du danger qui menaçait à la fois votre liberté et votre fortune. J'espère avoir le plaisir de vous revoir dans des circonstances moins pénibles pour vous et suis certain, quand vous aurez vu la tournure que vont prendre les affaires du docteur, que vous ne regretterez pas le petit sacrifice que vous allez vous imposer.

Sur ces mots, l'ami dévoué de Pauline et d'Edouard, s'inclina respectueusement devant la belle juive, et se retira, sans qu'aucun trait de son visage révélât l'immense joie dont cette nouvelle victoire avait rempli son cœur.

(A continuer)

Dr J. Labonté,

CHIRURGIEN-DENTISTE

1793 — RUE SAINTE-CATHERINE — 1793

Coin de la rue Ste-Elizabeth.

DR J. G. A. GENDREAU

CHIRURGIEN-DENTISTE

134—RUE SAINT-LAURENT, Montréal—134

Extractions de dents sans douleurs. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

HORACE PEPIN L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

1639 RUE NOTRE-DAME,

2ème porte à l'Est de la Côte Saint-Lambert

MONTREAL.

IMPRIMEURS-RELIEURS
MONTREAL

LA PATRIE

Imprimée et publiée par
LA Cie de PUBLICATION de LA PATRIE

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Nos 31, 33, 35 RUE SAINT-GABRIEL

ABONNEMENT

Edition Quotidienne	$3.00 par an
" "	1.75 6 mois
" "	1.00 3 mois
Edition Hebdomadaire	1.00 par an

ANNONCES (*mesure agate*)

Première insertion	10 cts la ligne
Insertions subséquentes	6 cts la ligne

Toutes correspondances doivent être adressées comme suit:

LA PATRIE,
P.O. Boîte 1427 Montréal, Canada.

N. B.—Les manuscrits refusés ne sont pas rendus.

MONTRÉAL, 5 JUILLET 1888.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Charles B. Blondeau, ancien député, arrivée hier à St-Paschal.

M. Blondeau avait été réélu aux élections de 1882, député du comté de Kamouraska à la Chambre des Communes; mais aux dernières élections générales, il a été défait par M. Dessaint.

M. Blondeau était conservateur.

M. le juge en chef Stuart a rendu jugement dans l'action pour libelle intentée à l'*Electeur* par M. Lesage, ancien député de Dorchester.

Le propriétaire actuel de l'*Electeur* a été condamné à une pénalité de $50, mais l'action a été renvoyée sans frais quant aux deux autres défendeurs, P. B. Casgrain et *al.*

M. Faucher de St. Maurice a transmis à l'Assemblée Législative copie de la résolution suivante:

Résolution adoptée unanimement à la XVII convention générale des Canadiens-Français des Etats-Unis, tenue à Nashua, New-Hampshire, le 26 et 27 juin, 1888, lors de l'arrivée dans le lieu de réunion des délégués officiels de l'Assemblée législative de la province de Québec, MM. L. O. David et Faucher de St. Maurice.

Il est proposé par M. Dubuque de Fall River, Massachusetts, secondé par J. Lord de Biddeford, Maine, que cette convention souhaite à MM. les délégués officiels de l'Assemblée législative de Québec, la plus cordiale bienvenue et qu'elle offre au gouvernement et à l'Assemblée législative de son pays natal l'hommage le plus profond de sa gratitude pour ce témoignage de sympathie fraternelle. Cette convention apprécie vivement le concours précieux des hommes éminents que la patrie canadienne a délégués auprès d'elle. Et MM. les délégués sont instamment priés de faire connaître au gouvernement et à l'Assemblée législative de Québec les sentiments exprimés dans cette résolution.

Copie conforme à l'original,
(Signé) S. J. MARTEL, président, de la Convention.
" O. LARUE, Vice-président.
" JULES BOUILLARD, Asst.-Sec.-Arch.

On mande de Washington que Mme Cleveland a fait un véritable coup d'Etat dans le domaine de la mode. Elle a aboli la tournure, cet affreux appendice dont les femmes s'ornent la taille et qui a pris dans ces dernières années des proportions si disgracieuses.

Mme Cleveland, qui est installée, comme on sait, dans sa villa d'Oak View, s'est rendue ces jours-ci à Washington afin de donner audience à quelques-unes de ses amies. On savait que Mme Folsom, à son retour d'Europe, avait apporté de nouvelles toilettes de Paris à sa fille, et le bruit s'étant répandu à Washington que Mme Cleveland était à la Maison Blanche, de nombreuses visiteuses n'ont pas tardé à y accourir.

Or, la première chose qui les a frappées, parait-il, en voyant Mme Cleveland, a été l'absence complète de tournure dans sa nouvelle toilette. Les visiteuses n'en croyaient pas leurs yeux, et plusieurs ont poussé l'indiscrétion jusqu'à porter leurs regards à plusieurs reprises vers l'endroit où devait se trouver la tournure pour bien s'assurer qu'elle n'y était pas. Aucune cependant n'a osé se risquer à manifester assez ouvertement sa surprise pour provoquer une explication; mais dès le lendemain elles ont commencé à supprimer la tournure dans leurs toilettes.

L'EMPIRE ET LE GOUVERNEMENT MERCIER

L'*Empire* n'est pas lu beaucoup à Montréal et surtout dans la province de Québec; cet organe servile d'un gouvernement cynique n'a guère d'amateurs dans notre ville pour ses élucubrations anti-française et surtout anti-libérales.

C'est sans doute ce qui fait que ce brave journal tory en profite pour entasser infamies et mensonges sur tout ce qui se passe dans la province de Québec. Nous allons simplement citer les accusations portées par l'*Empire* contre le gouvernement de l'hon. M. Mercier pour montrer quelles sottes faussetés ce journal peut écrire pour discréditer injustement le gouvernement national.

"Le ministère Mercier a son déficit annuel malgré l'addition au revenu de la plus grande partie du million de dollars produit par les nouvelles taxes sur les corporations, de l'impôt additionnel sur les marchands de bois et de l'augmentation de taxes provenant du nombre augmenté des licences dans la province".

Est-ce ignorance ou mauvaise foi, est-ce l'un et l'autre.

1o Le gouvernement Mercier n'a pas de déficit pour l'année 86-87 pour l'excellente raison que les ⅔ de l'année ne dépendent pas de son administration.

2o L'impôt sur les corporations n'a pas été collecté en 86-87 car le jugement a été rendu plus tard.

3o Le nouveau règlement pour les marchands de bois a été mis en force après 1886-87.

4o Le nombre des licences n'a pas augmenté dans le cours de cette année-là.

5o Cette année-ci, 1887-88 où le gouvernement va avoir le produit des taxes commerciales, le produit augmenté des coupes de bois, le produit augmenté des licences, il y aura un énorme surplus que M. Desjardins admettait dans les termes suivants:

L'hon. trésorier continue en réclamant pour le gouvernement et pour lui-même le mérite d'avoir si bien administré les finances depuis le commencement de l'année, que l'exercice se terminera par un surplus d'environ trois quarts de million. Les chiffres qui précèdent sans les commentaires qu'ils provoquent, sont de nature à induire la Chambre et le public en erreur. L'hon. trésorier aurait dû dire que le revenu qui lui permet de compter sur le surplus indiqué pour la fin de l'année, se compose de perceptions d'arrérages afférentes à plusieurs années antérieures.

Le 31 mars 1888, la somme de $557,165 avait déjà été perçue pour arrérages des impôts sur les corporations commerciales, en vertu du jugement du Conseil Privé rendu l'été dernier.

Considérer toutes ces sommes comme revenu régulier ordinaire de 1887-88, c'est fabriquer à peu de frais un surplus énorme pour la fin de l'année.

C'est là une chanson toute différente de celle de l'*Empire*.

M. Desjardins ne parle pas de déficit. Et pourtant, dieu sait avec quel plaisir il aurait profité d'une chance.

L'*Empire* prétend que tout l'emprunt est engagé pour des travaux extraordinaires.

M. Desjardins prétend lui, qu'il y a deux millions sur l'emprunt d'inutiles et d'inactifs.

L'*Empire* reproche à M. Mercier d'avoir promis dans le comté de Shefford de régler $400,000 de dette municipale si son candidat était élu, mais il feint d'ignorer que cette promesse avait été faite au comté par le parti conservateur et le Dr Rass, lorsqu'il s'agissait de faire élire un bleu, M. Savaria. Ce n'est que le renouvellement de la promesse des bleus.

L'*Empire* prétend que M. Whyte a été déclaré par les cours une personne corrompue.

D'abord, c'est faux; *corruptrice* peut être *corrompue*, non.

Ensuite, l'*Empire* dit que M. Mercier veut annuler la décision du juge.

C'est absolument faux. Ce que M. Mercier demande c'est que les renseignements qu'exige la loi soient fournis et comme il ne peut obtenir ces informations des juges, il cherche à les obtenir par le comité des privilèges et élections de la Chambre.

L'*Empire* dit qu'un conseiller législatif a été menacé de poursuites s'il ne résignait pas.

L'*Empire* devrait pourtant savoir qu'une commission royale composée de gens autrement honorables et respectables que les actionnaires de l'*Empire*, a décidé que cette accusation était fausse.

L'*Empire* devrait savoir aussi que le conseiller législatif en question est sous le coup de 11 true bills pour faux et subit son procès devant les assises de Joliette.

L'*Empire* prétend qu'un conseiller législatif libéral a refusé de concourir dans ce projet et qu'on lui a enlevé son siège.

Mensonge comme tout le reste. L'hon. Hugh Mackay s'est retiré volontairement parce que sa santé ne lui permettait pas d'aller à Québec. L'*Empire* sait cela et il ment sciemment en lançant une aussi injuste accusation.

L'*Empire* s'étonne que M. McShane ait traité quelques-uns de ses amis de boodlers.

Sir John n'a-t-il pas traité un jour sir Donald A. Smith d'*infâme menteur*?

L'*Empire* prétend que ce sont les rouges qui demandent la construction d'un Palais de Justice nouveau à Montréal.

Ah cela, l'association du barreau et la magistrature de cette province qui ont endossé le projet sont-ils donc des rouges?

Voilà ce que vaut l'article de l'*Empire*.

Plus de mensonges que de mots. Le seul compliment que fait ce journal est celui-ci:

"Cela suffit à montrer l'air de famille et à indiquer que les hauts faits de l'administration grite dans ces deux provinces sont pratiquement les mêmes."

C'est un compliment que nous accueillons avec plaisir.

INSULTES A LA FRANCE

Il est toujours de bon ton dans la *Minerve* de donner un coup de patte régulier à la France lorsque l'occasion s'en présente.

Il y a deux jours encore on pouvait lire dans ce journal une série d'insultes à l'égard de cette grande nation qu'admirent et que respectent tous les gens de cœur.

C'est de bon ton parmi ces bigots fanatiques, mais cela ne réussit pas toujours.

Quelqu'un qui en a fait une douloureuse expérience, c'est M. Chs. Thibault à la convention de Nashua.

M. Chs Thibault s'était lancé dans une de ces éclatantes improvisations pyrotechniques dont il a le secret et complètement emballé, il se mit à taper à bras raccourcis sur la France, cette France barbare, mise au ban des nations, tombée dans la fange, etc., etc.

Et ainsi de suite pendant une heure.

Toutes les folies que peut enfanter un cerveau aussi surchauffé furent entassées sur le compte de la France.

Mais M. Ch. Thibault tombait mal.

A peine avait-il terminé qu'on vit se lever une belle figure de prêtre au teint bronzé, à la démarche vive, qui demanda à répondre à M. Thibault.

Ce prêtre était le Rév. P. Nogaret curé à Minneapolis et français d'origine.

C'est avec le feu du patriotisme le plus convaincu avec l'enthousiasme du français outragé dans son amour pour sa mère nourricière qu'il répondit aux étranges divagations de M. Thibault.

La foule trépignait d'enthousiasme.

La riposte tombait chaude comme du plomb fondu sur la tête de M. Thibault qui ne s'attendait pas à une telle avalanche.

Tout son arsenal de vieilles rengaines d'exportation fut réduite à sa juste valeur et c'est par cette sublime péroraison que se termina cette leçon mémorable d'amour de la France:

"Oh messieurs, n'insultez jamais la France. La France sera toujours la France. Si vous êtes les rameaux, c'est elle qui est le tronc et c'est dans ses racines que vous trouvez la sève qui vous nourrit. Ni médites jamais de votre mère."

LA CONSCRIPTION EN FRANCE

Le ministre de la guerre vient de faire paraître le compte-rendu du recrutement pendant l'année 1887. Ce compte-rendu contient quelques données intéressantes: 316,090 jeunes gens ont tiré au sort, soit 9,236 de plus qu'en 1886. 8,209 de ces jeunes gens ont fait défaut, c'est-à-dire seulement deux et demi pour cent; 36,401 ont été reconnus impropres à tout service, de sorte que 279,689 conscrits ont été définitivement inscrits sur les listes de recrutement.

46,779 jeunes gens ont été dispensés en vertu de l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872; 18,543 ont été classés pour infirmités ou maladies, dans les services auxiliaires; 43,115 ont été ajournés pour faiblesse de constitution; 33,806 ont joui du bénéfice de la dispense conditionnelle, comme élèves des Ecoles, inscrits maritimes ou engagés commissionnés. Le nombre des dispensés à titre de soutiens de famille s'est élevé à 5,567.

Le contingent de l'armée de mer a été fixé à 5,370 hommes; 133,096 jeunes gens ont été incorporés dans l'armée de terre. On a compté 5,557 engagements dans les régiments de spahis, de tirailleurs algériens et de la légion étrangère; 4,333 sous-officiers ont signé des rengagements; signalons ce progrès; en 1886, on n'avait enregistré que 3,587 rengagements de sous-officiers. Voilà la meilleure des réponses aux adversaires obstinés du service de trois ans.

Enfin 99,227 soldats ont suivi, pendant l'année 1887, les cours des écoles régimentaires; 17,943 d'entre eux ont appris à lire, 14,319 à lire et à écrire, 13,065 à calculer. Ces chiffres se passent de tout commentaire.

Il y a peu de contrées en Europe où l'on puisse constater des résultats aussi satisfaisants. On remarque, de plus, que chaque année voit disparaître le nombre des illettrés et, dans quelque temps, grâce aux lois sur l'instruction publique, un conscrit qui ne saura pas lire deviendra une rareté.

POURQUOI IL N'Y AURA PAS DE GUERRE

Nous empruntons au *National* le très intéressant article suivant de M. Ferdinand Dubail au sujet des probabilités de guerre entre l'Allemagne et la France, un sujet qui intéresse tous les canadiens. Le titre de l'article est: *Pourquoi nous n'aurons pas la guerre!*

J'ai dit que je ne croyais pas à la guerre. On me demande de m'expliquer. On m'écrit: "N'avez-vous pas lu les deux premières proclamations de l'empereur d'Allemagne? Ne sonnent-elles pas à vos oreilles comme une fanfare de guerre? Le fait seul d'avoir parlé à l'armée et à la marine, avant de s'adresser au peuple, ne vous est-il pas un indice suffisant des tendances belliqueuses de Guillaume II?"

Certes j'ai lu les deux rescrits du jeune empereur, mais ma conviction que la paix sera maintenue n'en est pas ébranlée. L'étonnement de mes contradicteurs ne se comprend guère. Il était facile de prévoir qu'un empereur-caporal tiendrait à ses soldats un langage de soldat. Il lui fallait maintenir dans l'armée la popularité facile qu'il s'est créée comme prince héritier. Il l'a fait peut-être avec exagération, mais certainement sans préméditation. Comment Guillaume II autoritaire et piétiste comme son aïeul dont il n'a ni l'expérience ni la sagesse, pouvait-il tenir un autre langage?

Voilà ce qui n'aurait pu s'expliquer que par une transformation instantanée des sentiments et des instincts du kronprinz devenu empereur. Est-ce là ce qu'on attendait? Ce serait donc folie de considérer les deux premiers rescrits de Guillaume II comme un symptôme belliqueux. Au demeurant le nouvel empereur adressera une proclamation aux sujets prussiens lorsque Frédéric III sera enterré.

Nous entendrons cette fois un autre langage.

J'ai dit que je ne croyais pas à la guerre parce que, même en admettant que l'empereur ait gardé les idées guerrières du kronprinz, *il ne pourrait pas* jouer à son gré le sort de l'Allemagne.

Et d'abord, ne nous lassons pas de le répéter, une guerre amènerait aujourd'hui fatalement l'extermination totale d'un des peuples combattants. Nous ne verrons plus de guerres courtoises comme la guerre de Crimée. On se battra sans merci pour l'existence et aussi au nom de l'humanité. Le prince de Bismarck disait un jour: "les Français nous reprochent nos déprédations et notre inhumanité dans la guerre de 1870. Oui, nous avons été inhumains, mais c'est parce que nous n'avons pas désarmé complètement la France, c'est parce que nous l'avons laissée se relever au lieu de l'annihiler pour toujours. En nous montrant plus inhumains nous rendions toute guerre future impossible."

Donc c'est entendu, le vainqueur devra noyer les poudres dans le sang du dernier vaincu. Croyez-vous que le jeune empereur puisse de gaieté de cœur convier les peuples d'Allemagne à cette boucherie comme don de joyeux avènement? Ne sentez-vous pas qu'il ne peut risquer une aussi terrible partie qu'avec la volonté de la nation?

Un prétexte, direz-vous, est facile à trouver.

Mais nous ne le fournirons pas, et encore faudrait-il que ce prétexte fût assez sérieux pour provoquer un soulèvement du patriotisme allemand.

On oublie trop aussi que la mort successive de Guillaume Ier et de Frédéric III doit fatalement modifier les relations de la Prusse avec les Etats confédérés.

Lorsque le roi de Prusse prit la couronne à Versailles, l'Allemagne subit la loi du vainqueur; mais elle était en droit d'espérer que la Prusse satisfaite de la gloire acquise lui assurerait au moins un avenir pacifique. On savait que Guillaume Ier, uniquement soucieux de consolider son œuvre, éviterait avec soin les aventures extérieures. Sa tutelle était du moins pacifique. L'avènement de Frédéric III continuait la tradition. Sa réputation de prudence et de sagesse en faisait un souverain aussi respecté et aussi écouté que le premier empereur.

Avec Guillaume II, la situation change. Ni l'âge ni l'expérience ne peuvent lui donner l'autorité de ses prédécesseurs sur les souverains d'Allemagne. Il a tout fait pour exciter leurs alarmes ou provoquer leurs défiances. Comment les Etats confédérés céderaient-ils sans résistance aux caprices ou aux fantaisies d'un jeune homme de vingt-neuf ans?

Voilà ce que la raison ne comprends pas. A côté d'un parti militaire puissant et tapageur, il y a une Allemagne savante, industrielle, aux instincts laborieux et pacifiques. Elle fait moins de bruit, mais elle est plus nombreuse.

Il faut compter avec elle. L'empereur Guillaume II aura donc bien des défiances à dissiper, bien des preuves de sagesse à donner pour hériter de l'influence et de l'autorité de ses prédécesseurs sur l'Allemagne confédérée.

Faire montre de tendances belliqueuses serait le plus sûr moyen de s'aliéner les sympathies dont il a besoin. D'autre part, il ne pourrait, sans soulever des colères, préparer des abandons et briser peut-être le lien qui unit les Etats confédérés à la Prusse, entraîner les peuples d'Allemagne dans une guerre de provocation.

Voilà pourquoi nous ne croyons pas à la guerre. On nous dit que M. de Bismarck reste toujours le maître et que lui seul connaît les secrets desseins de l'empereur son élève. Je n'en crois rien.

Les élèves dès qu'ils ont une couronne ne d'empereur ne sont plus des élèves. Le chancelier le sait.

Donc, avec ou sans M. de Bismarck, l'empereur Guillaume II sera pacifique malgré son secret désir peut-être, mais il sera pacifique PARCE QU'IL LE FAUT.

FERDINAND DUBAIL.

LETTRE DU PRESIDENT CLEVELAND

Le président Cleveland a adressé à la Société de Tammany la lettre suivante à l'occasion de la célébration du 4 juillet.

Elle renferme les principaux points qui seront discutés dans la période électorale:

Washington, 29 juin—*A l'Hon. James A. Flack, grand sachem.*—Cher monsieur, je regrette de ne pouvoir accepter votre gracieuse invitation d'assister à la célébration par la société Tammany de la naissance de notre République, le 4 juillet prochain.

Le zèle et l'enthousiasme avec lesquels votre société célèbre cet anniversaire témoigne de son patriotisme, et aussi de sa sollicitude pour tout ce qui touche à la prospérité du peuple.

La réaffirmation de l'amour et du dévouement à "une pure forme démocratique de gouvernement conforme à la doctrine de Jefferson", suggère naturellement la question de savoir si le peuple jouit de tous les avantages qui lui appartiennent sous cette forme de gouvernement. Ces avantages ne sont pas réalisés dans toute leur plénitude alors que les citoyens sont obérés sans nécessité et que le prix qu'ils retirent de leur travail est inutilement réduit sous prétexte des besoins du gouvernement.

Notre gouvernement appartient au peuple. Il en définit les fonctions, et c'est son droit rigoureux d'exiger qu'il soit administré avec économie, et que les dépenses qu'il entraîne soient strictement limitées aux charges qui lui sont imposées.

Cependant un excédent de recettes, aussi dangereux qu'inutile, s'accumule dans les caisses du trésor national, et cette accumulation n'est rien autre chose qu'une exaction de la part du gouvernement et une perversion de la volonté du peuple.

Au milieu de notre activité fébrile et de notre aveugle confiance dans notre destinée, il est temps de nous arrêter un instant et de jeter un coup d'œil sur notre situation. Elle ne sera pas plus tôt éclairée que la nécessité d'alléger le tribut prélevé sur le peuple sera reconnue.

Les théories qui obscurcissent le sujet, et qui égarent les hommes sincères en faisant appel à des intérêts personnels qui dévoient l'intelligence, rendent difficile la tâche de la réforme qui devrait être aisée.

Quoique ceux qui proposent des remèdes aux maux présents aient toujours été les amis du travail américain, et bien qu'ils protestent de leur désir de servir ses intérêts de toutes leurs forces, cependant ceux qui s'opposent à la réforme s'efforcent de troubler l'esprit de nos ouvriers en cherchant à les convaincre que leurs salaires et leurs occupations sont menacés. Ils préconisent un système qui profite à certaines classes de nos citoyens au dépens de tous les chefs de famille du pays, système qui engendre le mécontentement, parce qu'il multiplie la richesse sans fournir un accroissement correspondant de rémunération à celui qui la crée, ce qui diminue la quantité de travail en restreignant la production et en limitant l'étendue de nos marchés; et ce qui élève le coût de la vie au delà des salaires rudement gagnés du travailleur.

On s'efforce de détourner l'attention du peuple des maux inhérents à ce système d'impôts en stigmatisant ceux qui veulent les corriger, du nom de libre-échangistes, et en les signalant comme ennemis des ouvriers et de nos entreprises industrielles. Cela est si contraire à la vérité qu'il n'y a aucune chance qu'une telle déception réussisse.

Il importe que le peuple américain, en même temps qu'il se livre aux réjouissances que suggère l'anniversaire du jour où a été institué son gouvernement libre, médite ensemble sur ses intérêts, et prenne la résolution de ne pas se laisser priver des bienfaits et des profits qu'il a le droit d'attendre de ce gouvernement.

DÉCOURAGÉ

Après avoir souffert pendant longtemps de la dyspepsie, d'affections de rein, de perte d'appétit et de maux de tête, j'étais tout à fait découragé. Quelqu'un m'ayant vanté de l'efficacité des Burdock Blood Bitters j'en pris deux bouteilles et aujourd'hui je suis parfaitement rétabli. Mde Rufus E. Merry, New Albany, N. E. 3 p. s.

VILLEGIATURE

Les familles qui se préparent à aller passer la saison aux eaux et à la campagne pourront trouver à la pharmacie Edouard Morin 1789 rue Sainte Catherine, près de la rue Sainte Elizabeth, tous les articles que nécessite leur séjour de villégiature. M. Morin se chargera aussi d'expédier, par *express* ou la poste, toute commande qu'on lui adressera de la campagne. jno

UNE RUDE AFFLICTION

Je désire donner mon témoignage en faveur des Burdock Blood Bitters. Je souffrais d'un érysipèle et l'on me conseilla de faire l'essai de ce célèbre remède. J'en ai pris trois bouteilles et aujourd'hui je me sens mieux que jamais. Mde L. Finch, Clear Creek, Ont. 3 p. s.

FEUX D'ARTIFICE

Assortiment très complet de feux d'artifice et lanternes chinoises, chez W. H. Despocas, 1516 rue Notre-Dame. 92

PARDESSUS EN CAOUTCHOUC

Nous en avons un assortiment complet, un grand choix. Conditions faciles, payables à la semaine ou au mois, chez

CHAS DESJARDINS & CIE,
1537 et 1539 rue Ste-Catherine,
Aux 3 Chevreuils, Montréal.

INDÉNIABLE

J'ai fait usage de l'Extrait de fraises sauvages du Dr Fowler, et constate que c'était un remède des plus efficaces contre les maladies qui sont si fréquentes pendant la saison d'été. J'étais très souffrant et cette préparation m'a guéri complètement. Alexandre W. Grant, Moose Creek, Ont. 3 p. s.

PERSONNE A MONTREAL

peut montrer un assortiment de chapeaux de paille aussi considérable et aussi choisi que celui de la maison

CHAS DESJARDINS & CIE,
1537 et 1539 rue Ste-Catherine,
Aux 3 chevreuils, Montréal.

RACINES, HERBES ET ECORCES

Le public est prié de ne pas oublier qu'il trouvera toujours les racines, herbes et écorces de tous les pays chez le fameux Guérisseur Sauvage, no 86½ rue Saint-Laurent, Montréal.

—Ameublements de chambre à coucher, $17, 50 cents par semaine, chez Prince, 33 rue St Laurent. jno

—Il y a plusieurs sortes de débilités nerveuses chez les personnes qui ont besoin de faire usage des pilules de fer de Carter. Ceux qui sont dérangés la nuit par des faiblesses de nerf, des sueurs incommodantes, etc. doivent leur repos doivent en faire l'essai. 2 p. s.

INDIENNES CANADIENNES

Les marchands détailleurs doivent faire attention à ce que chaque pièce d'indienne porte l'estampe de:

THE MAGOG TEXTILE & PRINT CO.

De manière à être sûrs du véritable article.

Entrepôt: 93 rue ST-PIERRE, Montréal.
v 86

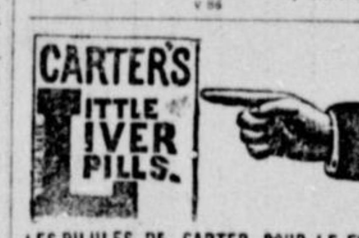

LES PILULES DE CARTER POUR LE FOIE
GUERISSENT

le mal de tête et soulagent tous les troubles résultant de l'état bilieux du système, tels que Etourdissement, Nausées, Somnolence, Fatigue après le repas, Douleurs dans le côté, etc. Quoique leur plus grand succès ait été de guérir

LE MAL

de tête nerveux ou bilieux, cependant les Petites Pilules de Carter pour le Foie sont également bonnes pour la Constipation, guérissant et prévenant cette maladie ennuyeuse. Elles corrigent aussi tout désordre de l'estomac, stimulent le foie et règlent les intestins. Si elles guérissaient seulement le mal

DE TETE

elles seraient encore inestimables pour ceux qui souffrent de cette maladie; mais heureusement que leurs bons effets ne s'arrêtent pas là, et ceux qui en feront une fois usage trouveront ces petites pilules si précieuses dans tant de cas, qu'ils ne voudront plus s'en passer, mais après tout le mal de tête

NERVEUX

ou bilieux est le cauchemar de tant d'existences que c'est dans ce cas surtout que nous vantons nos pilules. Nos pilules guérissent tandis que d'autres n'en font rien.

Les Petites Pilules de Carter pour le Foie sont très petites et très faciles à prendre. Une ou deux sont une dose. Elles sont strictement végétales et n'irritent pas, leur action étant agréable à tous ceux qui en font usage. En fiole de 25 cts, 5 pour $1. En vente par les pharmaciens partout, ou envoyées par la malle. Adressez en nommant la PATRIE à

CARTER MEDECINE CO.,
NEW-YORK E-U.

THOS. SONNE

MANUFACTURIER

d'Auvents, de Tentes, de Voiles, et de Drapeaux de toutes les nations. Couverts de voitures, couvertes de chevaux. Toutes espèces de tentes à louer. Bâches et vêtements en toile cirée. Cables pour ... préparés sur court avis. Appareil de sauvetage contre le feu, à bas marché.

187 et 189 rue des Commissaires.
Téléphone 1161. Montréal.
Envoyé à ... 1j v

R. R. R. RADWAY'S READY RELIEF

Ce remède ne manque jamais, lorsqu'il est bien appliqué, de soulager la douleur en un temps variant de une à vingt minutes. Quelque soit la violence ou l'acuité des douleurs produites par les rhumatismes, la sciatique, les infirmités, les maladies nerveuses, névralgiques ou de la prostration, le Radway's Relief Cure, procure un soulagement immédiat. Il soulage instantanément et guérit bientôt

Rhumatismes,	Névralgie,
Toux,	Froid dans la tête,
Froids,	Mal de gorge,
Asthme,	Bronchite,
Pneumonie,	Sciatique,
Mal de tête,	Inflammation,
Mal de dents.	Congestion.

Le Radway's Ready Relief est une cure pour toutes les Douleurs, les Efforts, les Contusions, les douleurs dans le dos, la poitrine ou les membres. Ce fut le premier et c'est le seul remède contre la douleur

Qui arrête instantanément les souffrances les plus atroces, diminue les inflammations, et guérisse les congestions qu'elles soient des poumons, de l'estomac, des intestins ou d'autres glandes ou organes.

Prise à l'intérieur, une demi-cuillère à thé dans un demi verre d'eau guérira en quelques instants les crampes, les spasmes, les douleurs d'estomac, les nausées, les vomissements, la cardialgie, les crises nerveuses, l'insomnie, les maux de tête, la diarrhée, les coliques, les flatuosités, et toutes les douleurs internes.

La Malaria dans ses diverses formes est guérie et prévenue.

Il n'y a pas un remède au monde qui guérisse la fièvre, la fièvre tremblante et toutes espèces d'autres maladies malariales et bilieuses et d'autres fièvres, (à l'aide des pilules de Radway) aussi rapidement que le Radway's Ready Relief.

Le R. R. R. ne guérit pas seulement le patient atteint de Malaria, mais si les personnes exposées à prendre cette maladie veulent boire tous les matins 20 ou 30 gouttes du Ready Relief dans un verre d'eau, puis manger avant de sortir, ne fut-ce qu'un biscuit, elles préviendront toutes attaques de la maladie.

Les voyageurs devraient toujours porter avec eux une bouteille de RADWAY'S READY RELIEF. Quelques gouttes de cette médecine, dans de l'eau, préviendront la maladie ou les douleurs qui peuvent résulter du changement d'eau. Comme stimulant, il est meilleur que le cognac français ou les bitters.

Prix 25c la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

Le Dissolvant a la Salsepareille du Dr RADWAY.

Le Grand Purificateur du Sang.

Le sang pur fait la chair saine, les os forts et la peau nette. Si vous voulez avoir la chair ferme les os sains, et une bonne complexion, employez le DISSOLVANT A LA SALSEPAREIL DE RADWAY. Il possède l'étonnante propriété de guérir toutes formes de maladies scrofuleuses et autres, ulcères syphiloïdes, tumeurs, maladies, gonflement glandulaire, etc, promptement et permanemment. Le Dr. Randolph McIntyre, de St Hyacinthe, Canada, dit: "J'ai complètement et merveilleusement guéri une victime des scrofules à leur dernière période en suivant l'avis donné dans votre petit traité sur cette maladie."

Joseph Rushell, de Dennison Mills, Québec, a été "complètement guéri, par deux Bouteilles de Dissolvant de Radway, d'un mal de jambe dont il souffrait depuis longtemps."

J. F. Trounal, rue South, St Louis, "a été guéri d'un mauvais cas de scrofules après avoir été condamné."

Remède composé d'ingrédients aux propriétés médicales extraordinaires, essentiel pour purifier, réchauffer, réparer et renforcer le corps épuisé et affaibli. Chez tous les pharmaciens: $1 la bouteille.

PILULES DE RADWAY

Le Grand Remède pour le Foie et l'Estomac

Pour la guérison de tous les désordres de l'estomac, du foie, des intestins, des rognons, de la vessie, maladies nerveuses, perte d'appétit, maux de tête, constipation, indigestion, dyspepsie, accès de bile, fièvre, inflammation des intestins, hémorroïdes et tous les dérangements du viscère interne, purement végétales, ne contenant pas de mercure, de minéraux ou de drogues délétères.

Prix 25c la boîte. En vente chez tous les pharmaciens.

UNE DIGESTION PARFAITE

S'obtiendra en se servant des pilules de Radway. Par leur emploi, les

MAUX DE TETE

la dyspepsie, la biliosité de l'estomac, seront évités et la nourriture que l'on prendra contribuera par ses propriétés nutritives, à réparer les pertes produites par l'usure naturelle du corps.

☞ Observez les symptômes suivants qui résultent des maladies des organes digestifs: constipation, hémorroïdes internes, affluence du sang à la tête, acidité de l'estomac, nausées, cardialgie, dégoût de la nourriture, poids dans l'estomac, renvois douloureux, douleur ou palpitations de cœur, sensations d'étouffement ou suffocations quand on est couché, vertiges passagers, petits points ou sorte de voile s'étendant devant les yeux, fièvres et douleur sourde dans la tête, difficulté à respirer, aspect jaunâtre de la peau ou des yeux, douleurs dans le côté, chaleur exagérée dans les muscles.

Quelques doses de PILULES de RAMWAY débarrasseront le système de tous les désordres ci-dessus.

Prix 25 cents la boîte. En vente chez tous les pharmaciens.

Envoyez un timbre poste au Dr Radway & Co, No 419 rue St-Jacques, Montréal.

☞ Des informations valant des millions vous seront envoyées.

L. N. DENIS, peintre de maisons et d'enseignes, tapissier, décorateur, etc, 299½ rue Saint-Laurent. jno

PHARMACIE DU
Dr GUSTAVE DEMERS
No. 2193, RUE NOTRE-DAME

Comme breuvage rafraîchissant dans les grandes chaleurs de l'été, essayez le Lait Fouetté à la Glace tel que préparé ici.

Eau de St-Léon au verre ou au gallon. 2 cts le verre ou 20 cts le gallon livré à domicile. la

MÉNAGÈRES!!

Hâtez-vous de vous procurer un "HILL'S CHAMPION ODORLESS COOKER."

Le seul article de ce genre en vente. On peut en faire usage sur n'importe quel poêle et il peut rendre un double service sur les

POELES A GAZ

Parce tout le dîner peut être préparé de suite par une seule ouverture dans le poêle, épargnant par là le gaz. La vapeur ou l'odeur ne peut s'échapper, vu qu'un tube de sortie, à travers le pot transporte le surplus de la vapeur et l'odeur dans le poêle.

On peut faire cuire en même temps, toutes sortes de viandes, poisson, végétaux et puddings, sans qu'aucun mauvais goût soit donné à aucun des mets. Faites-en l'essai et vous serez surpris comment vous avez pu vous en passer jusqu'à présent Prix: $3.00, $3.85, $4.50, suivant la dimension. En vente chez R. & W. WARMINGTON, 22... rue Ste-Catherine et à

The Gas Consumers Benefit Co.,
1176, rue Notre-Dame.
jno G. W. GADEN.

ST. LAWRENCE HALL.

Cet établissement est maintenant sous la direction de son ancien propriétaire si avantageusement connu par tout le Canada, les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Il n'a épargné aucune dépense pour remettre tout à neuf et a introduit de plus dans son hôtel, toutes les améliorations modernes, ce qui ne contribuera pas peu à rehausser davantage la popularité dont jouit déjà cet établissement de première classe.

Tout 2 les pièces sont chauffées à la vapeur.

H. HOGAN, Propriétaire.
H. MONTGOMERY gérant.

Exigez la marque de fabrique ci-dessous sur chaque bouteille

C'EST LA SEULE VERITABLE — EVITEZ TOUTE CONTREFAÇON

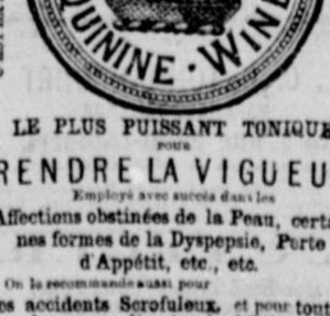

LE PLUS PUISSANT TONIQUE
POUR
RENDRE LA VIGUEUR

Employé avec succès dans les

Affections obstinées de la Peau, certaines formes de la Dyspepsie, Perte d'Appétit, etc., etc.

On le recommande aussi pour

les accidents Scrofuleux, et pour toutes les causes directes de débilité.

Le Vin de Quinine de Lyman possède les propriétés les plus actives de l'Ecorce de Quinquina. Ces propriétés sont combinées avec un vin pur, riche et généreux. Ce breuvage a une valeur incalculable dans tous les cas où le système a besoin d'être renouvelé et reconforté.

Valant leur Pesant d'Or

Le plus grand succès des sciences médicales pour la guérison de la Dyspepsie et de la maladie du foie et de leur cortège de désordres et de symptômes comme la migraine, le mal d'estomac, le mauvais goût dans la bouche, les vomissements, la peau jaune, la figure pâle, la perte de l'appétit, la constipation habituelle et une langueur et débilité générales.

NE SOYEZ PAS TROMPÉS, voyez à ce que vous ayiez les véritables PILULES de NOIX LONGUES DE McGALE, elles sont préparées avec soin, expressément pour les maladies ci-haut mentionnées, et peuvent être prises en aucune saison ou aucun climat.

25c la BOITE; 5 BOITES $1.00

Expédié franc de port sur réception du prix

B. E. McGALE, CHIMISTE,
MONTREAL

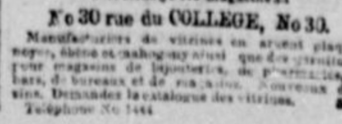

EGOUTS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les rôles spéciaux de cotisation pour la construction d'égouts dans les rues ou parties des rues suivantes, savoir:

RUES. LOCALITÉS.

Berri, entre les anciennes limites de la cité et la rue Rachel.

Berri, entre le tunnel Colborne et les anciennes limites de la cité.

Cadieux, de l'extrémité de l'égout actuel aux anciennes limites de la cité.

Cadieux, entre les anciennes limites de la cité et l'Avenue Mont-Royal.

Dufresne, entre les rues Sainte-Catherine et la ruelle Grant.

Grant [ruelle], dans toute sa longueur, de la rue Dufresne, en gagnant vers l'ouest.

Jurés [des], entre la rue Saint-Alexandre et la rue Beaver.

Lagauchetière, entre la rue Saint-Georges et la rue Andrson.

Larivière, entre la rue Panet et la ruelle Saint-Pierre.

Louis-Hippolyte, entre la rue Saint-André et la rue Saint-Christophe.

Marie-Joseph, entre les rues Saint-André et la rue Saint-Christophe.

Mignonne, entre le Chemin Papineau et la rue Champlain.

Papineau [Chemin], entre les rues Sainte-Catherine et la rue Mignonne.

Saint-Constant, entre la rue Mignonne et la rue Ontario.

Saint-Constant, entre la rue Craig et la rue Dorchester.

Saint-Laurent, entre les anciennes limites de la cité et l'Avenue Mont-Royal.

Sainte-Marguerite, entre les rues Saint-Jacques et la rue Saint-Antoine.

Saint-Pierre [ruelle], entre la rue Larivière et la Ferme Logan.

Vitré, entre la rue Saint-Constant et la rue Saint-Dominique.

Wellington, entre la rue du Grand-Tronc et les limites ouest de la cité.

Saint-Bernard, de la rue Fleury à la rue Saint-Alexandre.

Bishop, de la rue Dorchester à la rue Sherbrooke.

Crescent, de la rue Dorchester à la rue Sainte-Catherine.

Condé, de l'extrémité de l'égout actuel près de la rue Saint-Patrice, jusque près du Canal de Lachine.

Champ-de-Mars, de la rue Bonsecours à la rue Lacroix.

Closse, de la rue Sainte-Catherine, en gagnant le nord, sur une distance d'environ 55 verges.

Closse, de la rue Quiblier, à la rue Sainte-Catherine.

Saint-Luc, de la rue Saint-Mathieu à la rue Saint-Marc.

des Erables, de près des anciennes limites de la cité à la rue Rachel.

Mignonne, de la rue Saint-Germain à la ruelle Saint-Michel.

Mignonne, de la rue Iberville à près de la rue Dufresne.

de la Montagne, de la rue Saint-Jacques à la rue Notre-Dame.

Notre-Dame, de la ruelle de la Traverse de Longueuil à la rue Dufresne.

du Prince, de la rue William à la rue Commune.

Poupart, de la rue Logan en gagnant le nord, une distance de 100 verges.

Saint-Pierre [ruelle], de la rue Mignonne en gagnant le nord, une distance de 116 verges.

Rivard, du tunnel Colborne en gagnant le nord, jusqu'aux anciennes limites de la cité.

Rivard, des anciennes limites de la cité à la rue Rachel.

Sébastopol, de l'extrémité de l'égout actuel, au nord de la rue Favard, jusqu'au sud de la rue Fafard, une distance d'environ 65 verges.

Stanley, de la rue Sherbrooke, en gagnant le nord.

Sherbrooke, de la rue Shuter à la rue des Conseillers de Ville.

Torrance, de la rue de la Montagne à la rue de l'Aqueduc.

Versailles, de la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Antoine.

Wellington, de la rue Colborne à la rue Murray,

en la cité de Montréal, sont complétés et qu'ils sont maintenant déposés au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement d'aucune partie de la dite cotisation, sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours à compter de la date de la dernière insertion du présent, sans avis ultérieur.

JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la cité.

Hôtel-de-Ville,
Montréal, 29 juin 1888.

(Cet avis sera inséré dans LA PATRIE et La Minerve les 3, 4, 5 et 6 Juillet prochain.)

Département des Chemins

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour égout", seront reçues au bureau du Greffier de la Cité jusqu'à MERCREDI, le 8 JUILLET courant, à MIDI, pour la construction des égouts dans les rues ou parties de rues ci-dessous mentionnées, avec les raccordements nécessaires, suivant les profils et devis que l'on peut voir au bureau du soussigné, savoir:

RUES LOCALITÉS

Sainte-Geneviève—De la rue Belmont à la rue Dorchester.

Mansfield—De l'extrémité de l'égout actuel, au nord de la rue Lagauchetière jusqu'à la rue Dorchester.

Lagauchetière—De la rue Bleury à la rue Hermine.

Chemin Napoléon—De la rue du Grand-Tronc à la rue des Manufactures.

Parthenais—De la rue Mignonne à la rue Amity, projetée.

Saint-Patrice—De la rue Wellington à la rue Condé.

Saint-Patrice—De l'extrémité de l'égout actuel, près des limites ouest du quartier Sainte-Anne jusqu'aux limites divisant les quartiers Sainte-Anne et Saint-Gabriel.

Saint-Patrice—Des limites divisant les quartiers Sainte-Anne et Saint-Gabriel, en gagnant vers Poucet jusqu'au Chemin Napoléon.

AVIS AUX INTÉRESSÉS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on se propose de construire les égouts ci-dessus mentionnés avec leurs raccordements dans le cours de la présente saison; et les propriétaires sur les dites rues ou parties de rues pourront profiter de l'occasion pour faire les tranchements de leurs maisons avec les dits égouts publics.

PERCIVAL W. ST GEORGE,
Inspecteur de la Cité.

Bureau de l'Inspecteur de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, le 3 Juillet 1888. 3 110

A VENDRE

Au poste des pompes, rue des Commissaires, MARDI, le 10 JUILLET prochain, à l'enchère, à DIX heures du matin, deux locomotives.

L'adjudicataire devra les enlever et les faire transporter à ses risques dans les six jours qui suivront la vente.

Le paiement complet se fera avant que l'adjudicataire commence l'enlèvement de son acquisition.

Par ordre,
L'Inspecteur de la Cité,
PERCIVAL W. ST GEORGE.

Bureau de l'Inspecteur de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, le 3 Juillet 1888. 3 110

MONTREAL SHOW CASE CO

A déménagé ses magasins au

No 30 rue du COLLEGE, No 30.

Manufacturiers de vitrines en argent plaqué, noyer, ébène et mahogany ainsi que des garnitures pour magasins de bijouteries, de pharmacies, de bars, de bureaux et de magasins. Nouveaux dessins. Demandez le catalogue des vitrines.

Téléphone No 1444 80

Coffres-Fort

FRENETTE et FRERES Manufacturiers de Coffres-forts, viennent de lancer sur le marché la plus jolie et la plus solide invention de ce genre qui soit dans le commerce. Ce coffre-fort a été reconnu par les meilleurs mécaniciens du pays et de l'étranger, comme étant absolument à l'épreuve du feu et des voleurs, et pourvu d'un mécanisme des plus perfectionnés. Une visite à l'établissement de MM. Frenette et Frères suffira pour vous convaincre.

377 — RUE CRAIG — 377

Entre les rues Sanguinet et St Denis.

Poêles pour platriers, faits à ordre, à bas prix. Ouvrages en fer et réparations de tous genres exécutés avec soin à des prix modérés.

ASSOCIATION ARTISTIQUE DE MONTREAL,

17 CARRÉ PHILLIPPE

Les Galeries sont ouvertes, tous les jours, de 10 heures a.m. à 5 hrs p.m. Les membres et leurs familles sont admis gratis; pour le public 25 cts.

Les Mardis et Samedis soirs de 7.30 à 9.30, admission gratis.

Un certain nombre de belles peintures à l'huile et dessins à eau coloriée sont mis en vente, dans la plus petite galerie.

PAPIER à LETTRES
ET ENVELOPPES
POUR CEUX QUI VONT EN CAMPAGNE OU AU BORD DE LA MER,

Mises en boîtes élégant ... Très commodes pour ...

Morton, Phillips & Bulmer,

Libraires, fabricants de Cahiers et Imprimeurs,

Nos. 1755 et 1757 Rue Notre-Dame
MONTREAL.

Sets de salon, sets de chambre, lampes pour salons, pendules, etc., etc., vendus payables à la semaine chez LECLERE & CUSSON, No. 211, rue McGill.

On demande des agents.

L. B. LAPIERRE,
MAGASIN DE CHAUSSURES
60½ rue St Dominique, Montréal

L. B. L. a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques qu'il vient de s'attacher les services d'ouvriers capables, et qu'il espère, par la qualité du cuir, la bonté et l'élégance de l'ouvrage, continuer à mériter une bonne part de leur patronage.

☞ Il continuera à se charger du réparage, qui se fait avec soin et promptitude. 47 3m

Michel Lefebvre & Co

NEGOCIANTS—INDUSTRIELS

Alcools, Vinaigres, Produits Chimiques, etc

USINES:
80 & 82 CHEMIN PAPINEAU

BUREAUX ET ENTREPOTS
21, 23 & 25 rue Gosford, Montreal

Le Dr A. T. BROSSEAU
Est déménagé au No 78 rue ST-DENIS
[entre les rues Dorchester et Ste-Catherine.]

N.B.—Le Dr Brosseau s'occupe uniquement d'affections Chirurgicales, Maladies des Organes Génito-urinaires, Fractures, Luxations, Hernies, Tumeurs, etc.

Dans ses nouveaux bureaux, le Dr Brosseau aura à sa assistants, les appareils, une table spéciale, et tous les instruments nécessaires pour pratiquer chez lui, les opérations usuelles de la chirurgie.

Heures de consultation: le matin, de 8 à 10 hrs; le midi, de 1 à 3 hrs, le soir, de 5 à 8 hrs. 46 3m

Téléphone No 1488.

LIBRAIRIE FRANCAISE

252½, rue Saint-Laurent.

est l'agence directe des grandes maisons françaises. Ses prix sont donc ceux de France, tels que fixés sur les divers catalogues (douane en plus).

ECONOMIE CONSIDÉRABLE
MÊME POUR CEUX QUI S'ADRESSENT A PARIS.

Chaque jour, dernières nouveautés de Paris.

Commandes exécutées à très bref délai.

BIBLIOTHEQUE DE CIRCULATION
Unique dans Montréal, 3c le volume.

MAISON DE SANTE
Pour les aliénés, les épileptiques, etc,
SOUS LA DIRECTION DES
FRERES DE LA CHARITÉ

Quelques pas plus loin que l'église de la
LONGUE-POINTE
Au même côté de la ditte église,
Près de Montréal, P. Q.

A. W. BLOUIN & CIE.,
Agents d'immeubles,
No. 118, RUE SAINT-JACQUES,

Achètent et vendent la propriété, louent et collectent les loyers et payent les taxes pour les propriétaires. ARGENT A PRETER.

Une attention spéciale est donnée à ce genre d'affaires.

A. W. BLOUIN & CIE.,
COMPTABLES ET AUDITEURS
No. 118, RUE SAINT-JACQUES,

Se chargent du règlement des faillites et des concessions, aussi de l'audition des livres lorsqu'il est supposé y avoir des déficits et de l'ouverture de nouveaux livres. Nous garantissons satisfaction.

QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU

Je viens de recevoir d'Angleterre, de très beaux Mors, Eperons, Etriers, et articles de harnachement, qui ont la propriété surprenante de ne jamais ternir. Ils sont faits d'un nouveau métal appelé NICKOLINE.

Ce métal a un grand succès sur l'autre continent, en raison de son brillant argenté et parce qu'il ne s'oxyde jamais. Aucun harnais n'est complet sans ce métal. Je puis le ... jamais. Vendu seulement par

J. W. ...
Sellier établi depuis ... années
... rue St. Jacques

EDITION DU SOIR.

Parlement Provincial

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Québec, 5 juillet 1888.

PREMIÈRE SÉANCE

L'Orateur ouvre la séance à onze heures.

M. LEMIEUX présente un projet de loi intitulé "Acte pour amender les actes concernant l'instruction publique." Ce projet de loi est lu pour la première et la deuxième fois.

M. FAUCHER DE ST-MAURICE—Ordre de la chambre—Copie de toutes correspondances concernant certains livres de prix à être distribués dans nos écoles.

MM. Faucher de St-Maurice, Lussier, Gagnon, Nantel, Robidoux et Taillon font tour à tour l'éloge des divers auteurs canadiens dont les ouvrages devront être distribués comme prix dans les écoles.

La motion est retirée.

M. POUPORE demande copie des instructions données aux gardes forestiers dans le district d'Ottawa pour les années 1886-87.

M. POUPORE demande un ordre de la chambre—Copie du dernier rapport de l'ingénieur des mines, au sujet du phosphate.

En expliquant sa motion, il fait remarquer qu'il n'y a rien dans la loi qui permette de récompenser ceux qui découvrent des dépôts de phosphate. Dans presque tous les autres pays, on encourage l'esprit d'entreprise des explorateurs de mines.

MM. Robidoux, Blanchet et Flynn approuvent ces remarques.

La motion est adoptée.

L'HON. M. FLYNN demande un ordre de la chambre—Correspondance au sujet de la construction d'un pont sur la rivière dite "du Barachois."

Adopté.

M. GLADU propose que le deuxième et dernier rapport du comité des licences soit adopté. Ce rapport recommande, vu que la session touche à sa fin et qu'il serait impossible d'élaborer parfaitement pendant le peu de temps qui reste, et qu'il est important que les intéressés soient renseignés sur le projet de loi, le bill tel qu'amendé soit imprimé et distribué dans le public.

Les deux dernières clauses, 5 et 6 recommandent que le prix des licences soit augmenté de 25 p. c. Elles contiennent d'autres amendements de moindre importance. Les clauses 2, 3 et 4 sont approuvées par la chambre et le rapport est renvoyé au comité afin d'y faire corriger certaines irrégularités.

DEUXIEME SÉANCE

L'Orateur ouvre la séance à 3 heures.

Après les affaires courantes, il est proposé par M. BOURBONNAIS, que l'honoraire payé sur le bill No. 32 régularisant la cléricature de A. P. A. Frechette soit remis. Adopté.

Les propositions suivantes sont aussi adoptées.

M. BOURBONNAIS—Ordres de la chambre.—Documents, etc., adresses au gouvernement par M. Girard Macquet au sujet de la construction des ponts en fer.

M. MARTIN (Bonaventure)—Ordre de la chambre.—Copie des rôles de paie de chaque conducteur de travaux de colonisation dans le comté de Bonaventure pour l'année 1887.

M. DE GROSBOIS.—Remise de l'honoraire payé sur le bill No 89.—Cie du chemin de fer de la vallée de Missisquoi.

M. FAUCHER DE ST-MAURICE.—Ordre de la chambre.—Copie d'une résolution adoptée par la convention générale des Canadiens-français des Etats-Unis, tenue à Nashua le 26 et 27 juin dernier.

M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE fait à ce propos l'éloge des Canadiens des Etats-Unis, réunis en convention à Nashua et lit un article très flatteur pour les Canadiens émigrés qui a paru dans le *Telegraph* de Nashua. Il donne le chiffre de la population canadienne française établie dans les divers Etats de l'union américaine et exprime l'espoir que l'influence politique de nos compatriotes aux Etats-Unis ira toujours croissant.

M. DAVID corrobore les remarques faites par M. Faucher de Saint-Maurice.

Il fait, lui aussi, l'éloge de l'intelligence de nos frères émigrés. La chambre sera peut-être curieuse de savoir ce qu'ils pensent du rapatriement. Bien qu'ils regrettent la patrie absente, ils sont devenus patriotiques au contact des Américains et règle générale, ils ne reviendront pas sans s'être assurés qu'ils trouveront ici des avantages équivalant à ceux qu'ils trouvent dans leur pays d'adoption.

M. McSHANE proteste de son dévouement en faveur des Canadiens-Français et se fait l'interprète de la population de la langue anglaise pour féliciter les Canadiens émigrés du succès de la convention.

M. MERCIER remercie la convention de Nashua des bons sentiments qu'elle a exprimés dans la résolution qui a été adoptée par cette convention et lue à la Chambre par M. Faucher de St. Maurice. Il remercie également les deux délégués de l'Assemblée Législative à la convention. Le Canadien émigré est fier de son origine française et il a raison. Comme le disait dernièrement un grand écrivain, il n'y a pas un seul coin du globe où quelques gouttes de sang français n'aient pas été répandues pour la cause de la civilisation.

M. GAGNON fait remarquer que la résolution en question n'est pas encore arrivée à son bureau. M. Faucher de St Maurice dit que M. l'Orateur en a pris communication.

M. TAILLON dit qu'il regrette de n'avoir pu accompagner les délégués de la Chambre à Nashua, mais qu'il a eu une compensation dans le fait qu'il a pu assister à la fête organisée par ses compatriotes de Québec.

L'hon. M. BLANCHET — Ordre de la Chambre, correspondance au sujet de la demande de secours par les colons du Labrador, maintenant établis dans la Beauce. Adopté.

L'hon. M. LYNCH—Remise de l'honoraire payé sur le bill No 27, incorporant la compagnie générale en fidéi-commis. Adopté.

L'hon. M. LYNCH—Que le bill No 70 "Acte pour la nomination d'un bureau provincial d'examinateurs aux professions libérales," soit remis sur l'ordre du jour pour le comité générale.

Après discussion la motion est retirée.

M. CASGRAIN—Ordre de la Chambre, liste des arpentages donnés par le gouvernement depuis le 29 janvier 1887. Adopte.

M. DUPLESSIS — Ordre de la Chambre, état par chapitres de la somme de $10,094.23 pour la conference interprovinciale mentionnée dans l'etat des mandats spéciaux soumis à cette Chambre le 12 juin courant. Adopté.

M. FOREST remise de l'honoraire payé sur le bill No 28 régularisant la cléricature de A. J. Archambault. Adopté.

M. ROBIDOUX —Ordre de la Chambre, rapports depuis 1176 faits par les inspecteurs du gouvernement sur le bureau d'enregistrement du comté de Chateauguay. Adopté.

M. LEBLANC—Que l'ordre du 14 juin renvoyant au comité de législation le bill No 100 amendant la section 251 de l'Acte électoral de Québec, soit rescindé et que ce bill soit remis sur l'ordre du jour pour le comité général. Adopté.

M. LEBLANC—Ordre de la Chambre au sujet des gardes forestiers. Adopté.

M. LEBLANC—Ordre de la Chambre au sujet des inspecteurs des gardes forestiers. Adopté.

M. DUPLESSIS—Ordre de la Chambre, état détaillé des sommes payées à "La Paix" depuis le 1er février 1887. Adopté.

M. DESCHENES (Témiscouata) — Ordre de la Chambre, correspondance relativement aux débats de la législature, sténographie par MM. Bélinge et Malenfant lors de la dernière session.

M. DESCHENE (L'islet)—Que l'honoraire de $100 payé sur le bill No 94 "Acte autorisant la vente de certains immeubles grévés de substitution en faveur des enfants de Louis Arthur Zotique Pouliot." soit remis. Adopté.

La Chambre s'ajourne à six heures.

SEANCE DU SOIR

L'Orateur ouvre la séance à huit heures.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

Pour la construction de ponts en fer dans les municipalités.............................. 100,000

Ce crédit donne lieu à un long débat auquel prennent part MM. Bourbonnais, Mercier, Owens, Boyer, Nantel, Desjardins, David et Lafontaine.

M. BOURBONNAIS demande si le gouvernement a adopté un système pour la distribution de cette somme ou si le système suivi l'année dernière doit être continué. A son avis le système de l'année dernière n'a pas produit tous les résultats désirables.

M. MERCIER dit qu'il y a deux espèces de ponts en fer. Les ponts à rivets fixes et les ponts articulés. Le pont Victoria est un bon échantillon du pont à rivets fixes et le pont de Lachine est un pont articulé.

Les ponts à rivets fixes coûtent environ un quart de plus que les autres. La question du choix est assez difficile à résoudre et le gouvernement a soumis le cas à M. Girard-Macquet, ingénieur, qu'il a fait venir de Belgique l'année dernière. Il y a aussi dans le pays un autre ingénieur français qui sera chargé de lui donner son concours.

Ces deux messieurs devront s'adjoindre un troisième ingénieur américain ayant l'expérience de la construction des ponts aux Etats-Unis pour résoudre cette question.

M. LAFONTAINE demande s'il n'y a pas dans la province des ingénieurs compétents que l'on pourrait employer. L'école polytechnique de Montréal a déjà fourni plusieurs élèves que l'on prétend très compétents. Pourquoi ne pas les employer.

M. MERCIER dit que s'il se trouve dans le pays des ingénieurs compétents ayant déjà construit des ponts en fer, il ne demande pas mieux que de les employer.

M. NANTEL dit qu'il est en faveur de la construction des ponts en fer, mais qu'il vaudrait mieux que le gouvernement adoptât un système, uniforme pour toutes les municipalités les subventions devraient être accordées sous forme de primes d'encouragement. Ainsi lorsqu'une municipalité s'engagerait à dépenser $20,000 à la construction d'un pont en fer, le gouvernement pourrait lui remettre une somme de $5,000.

De cette manière il encouragerait l'esprit d'initiative des municipalités ; et celles qui ne voudraient rien dépenser ne recevraient rien. L'esprit de routine de nos populations est telle que la somme de $100,000 suffit amplement à payer 25 pour cent du coût de tous les ponts construits.

M. DAVID dit que les $100,000 seraient employées beaucoup plus avantageusement pour la province si on appliquait cette somme à l'encouragement de la colonisation. Les ponts en fer sont une excellente chose, mais ceux que l'on pourra faire construire pour la somme en question dans les anciennes paroisses ne rendront pas autant de services aux habitants de ces localités que la même somme leur rendrait si on l'employait à venir en aide aux colons.

M. MERCIER—Puisque la Chambre ne semble pas disposée à voter ce crédit je suis prêt à la retirer. Certains membres de l'opposition voudraient que la subvention fut payée sous forme de prime d'encouragement. Certains membres de la droite voudraient que la somme fût appliquée à la colonisation. Dans ces circonstances, je propose l'ajournement du débat afin que nous ayons le temps de nous entendre à ce sujet.

Les crédits suivants sont votés :

Codification des lois, $63,000.

Ecole Normale McGill, pour agrandir la bâtisse $2,500.

Asiles des aliénés protestants Montréal, conformément à la résolution de l'assemblée législative du 13 mai 1885, étant un emprunt à 5 par cent d'intérêt, devant être remboursé en dix versements annuels, le premier payable au bout de cinq ans à compter de la date de l'emprunt $15,000.

Chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, construction, règlement de réclamations impayées, $25,000.

M. MERCIER dit qu'il a reçu l'autorisation du gouverneur, de présenter des résolutions ayant pour but de porter à $800 par session l'indemnité des députés et cela jusqu'à ce qu'il plaise à la législation d'en changer le chiffre.

Cette déclaration a été saluée par les applaudissements de la Chambre.

M. NANTEL dit qu'il approuve entièrement les résolutions. Les députés de la province de Québec, ne doivent pas être mis sur un pied d'infériorité vis-à-vis des députés des autres provinces.

La Chambre se forme en comité sur les résolutions relativement à l'acte intitulé : "Acte imposant certaines taxes sur les corporations commerciales."—L'hon. M. Shehyn.

Un projet de loi basé sur ces résolutions est lu la première fois.

La Chambre s'ajourne à onze heures quarante-cinq.

Les typographes

Les typographes canadiens-français de Montréal doivent donner un pique-nique, à la fin du mois présent.

A cette occasion, aura lieu un concours entre les typographes anglais et canadiens de cette ville, membres de l'Union. Le jour et le lieu où auront lieu le pique-nique et le concours seront annoncés plus tard.

RESUME TELEGRAPHIQUE

—Le navire de guerre "Enterprise," de la marine des Etats-Unis s'est échoué au large de Droebak. On essaiera de le renflouer à marée haute. Des remorqueurs ont été envoyés à son secours. Le navire ne fait pas eau.

—L'empereur Guillaume partira probablement pour la Russie le 11 courant. Il restera quatre jours à Saint Pétersbourg. La lettre du czar à l'empereur Guillaume est cordiale.

—L'exécution de Hugh Brooks, *alias* Maxwell, cet anglais condamné à mort pour avoir assassiné son compatriote, le commis voyageur Arthur Pressier, au Southern Hotel, à Saint-Louis, doit avoir lieu dans quelques jours. La mère et la sœur du condamné sont arrivées ces jours-ci d'Angleterre et se sont rendues immédiatement à Saint-Louis. Leur première entrevue avec le prisonnier a été des plus émouvantes. Elles se proposent de se rendre lundi prochain à Jefferson City, la capitale de l'Etat, dans le but d'intercéder auprès de M. Morehouse, le gouverneur du Missouri, pour qu'il commue la peine de leur fils et frère en celle des travaux forcés à perpétuité. On croit cependant à Saint-Louis que le gouverneur refusera d'intervenir et que la justice suivra son cours.

—A Londres, un banquet a été donné hier soir au Cercle américain en l'honneur de la fête nationale des Etats-Unis. Plusieurs discours ont été prononcés. M. Lothrop, ministre des Etats-Unis en Russie, a comparé l'empereur Guillaume acceptant la couronne de Dieu seul, ce qui, a-t-il dit, est une négation de la liberté du peuple, à la reine d'Angleterre acceptant la couronne du parlement et au président américain acceptant le pouvoir du peuple.

QUE DEFENDRONS-NOUS ?

LA PROTECTION DE NEW-YORK CONTRE LE BEURRE ARTIFICIEL—D'AUTRES ARTICLES AUSSI MAUVAIS.

Même au souper, la bataille s'engage maintenant sur la question : "La vente des liqueurs devrait-elle être prohibée ?" L'autre soir, un brave vieillard lassa tomber sa tasse en s'excitant sur la question, qu'on ne doit jamais légaliser le mal. Son voisin était également ému en voulant démontrer que les lois sur la somptuosité étaient contraires à l'opinion de Herbert Spencer. Quand la tasse tomba, les deux avaient l'air endormis et il y avait un silence oppressif.

Le docteur, assis de l'autre côté de la table, vint à la rescousse.

—Parlant des lois sur la somptuosité, dit-il, cela me fait penser qu'à New-York, il y a un an ou deux, on a prohibé la manufacture ou la vente de l'oléomargarine. L'idée me frappa, je pensai, alors, que ce serait une bonne chose si le gouvernement, ici, passait une loi semblable prohibant la vente du mauvais savon. Il devrait y avoir un terme moyen pour ce qu'il doit valoir. Le Strachan's Gilt Edge, par exemple, que vous voyez annoncé. Quoiqu'on ne doive pas insister sur le fait que tous les savons devraient être aussi bons que celui-là. Le public devrait connaître les mauvais effets résultant d'un savon impur sur la peau, et il devrait en être protégé comme il l'est des poids et mesures défectueux. 6 110

N'OUBLIEZ JAMAIS

que les chapeaux les plus élégants sont par milliers au grand magasin

CHAS DESJARDINS & CIE,
1537 et 1539 rue Ste-Catherine,
Aux 3 Chevreuils. Montréal.

DE MOROPANO, MAN

M. Joseph Clark écrit ce qui suit : L'hiver dernier, je souffrais tellement du rhumatisme inflammatoire que l'on désespérait de mes jours. Je n'ai fait usage que des Burdock Blood Bitters, et aujourd'hui je suis parfaitement rétabli, grâce aux Burdock Blood Bitters. 3 p. s.

Nouvelle société

Nous sommes heureux d'apprendre que M. D. B. Viger, de la maison si bien connue de la rue St-Laurent, vient de se mettre en société avec A. Grundler, le tailleur fashionable du Beaver Hall, 73 coin de la rue Dorchester. M. Grundler a obtenu six diplômes de première classe aux dernières expositions. juo

LE RIVOLI, RUE CRAIG, 539

Ce splendide salon, récemment ouvert par MM. Clément et Cie., a, dès son ouverture, joui d'une vogue méritée. Rien n'a été omis pour en faire un *bar* des plus fashionables. Les consommations y sont de premier choix, les cigars des plus fins, et l'on est certain dès à présent de la réussite du nouvel établissement. —juo.

Avis aux mères.—Faites usage du Trésor des Nourrices du Dr Picault, pour les enfants dont la dentition s'opère, et dont l'époque est si fatale à des milliers. Il produit un sommeil naturel. Il est sain et profitable. Il est parfaitement inoffensif. Il guérit la douleur instantanément. Prix 25 cts. la bouteille. Vendu par toutes les pharmacies. 100

—Pilules de Noix Longues composées de McGale (recouvertes en sucre), pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur du foie, maux de tête, indigestions, étourdissements, et de toutes les maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac. 92

—Leur action douce et leur bon effet sur le système en font réellement une petite pilule parfaite. Elles plaisent à ceux qui s'en servent. Les petites pilules de Carter peuvent avec avec raison être appelées "Perfection." 3p.s.

—Tapis et prélarts payables par petits versements hebdomadaires chez Prince, 33 rue St-Laurent. juo

Hôtel à Saint-Hilaire. — P. A. Loiseau, propriétaire de l'Hôtel Richelieu, Saint-Hilaire Village, a ouvert un hôtel de première classe. Site des plus commodes et des plus gais pour les visiteurs d'été. Prix très modérés. Sur les bords de la rivière Richelieu. Cinq minutes de marche pour la station du Grand Tronc.—P. A. Loiseau. 25 56

Hémorrhoïdes, Hémorrhoïdes — Benation Hannum—Cure certaine. A vendre par tous les Pharmaciens. Prix 50 cts. J. M. J. Hannum et Cie, propriétaire. P. O. boîte 376 Ottawa. 160

—Tout le stock de tapis carrés, tapis Tapestry, Bruxelles, Velours, Welton, Axminster, de Turquie et de Smyrne, chez S. Carsley, à être vendu à une réduction de 15 pour cent.

UNE ÉPREUVE SATISFAISANTE

J'étais presque mourant, à la suite d'une attaque de choléra morbus, et une bouteille d'Extrait de fraises sauvages m'a guéri ; une autre fois je souffrais tellement de la diarrhée que je croyais jamais en revenir, mais deux bouteilles de la même préparation me guérirent. Mde E. Askett, Peel, Ont. 3 p. s.

PIANOS

LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU

Maison fondée en 1860

Au-delà de 12,000 pianos vendus dans les communautés religieuses et au public en général. Les célèbres pianos "Hardman N.-Y.", "Marshall & Wendell" d'Albany vendus à des conditions exceptionnelles.

Laurent, Laforce & Bourdeau
1637, Notre-Dame, Montréal.

MAGASIN DE TABAC
DE GROS ET DE DETAIL.

MEUBLES DE SECONDE MAIN
ACHETÉS ET VENDUS.

MAGASIN GENERAL ET COLLECTION.

PHANEUF & CIE.,
299, RUE SAINT-LAURENT.
1er/160

E. DOUVILLE
Ferblantiers et Plombiers
POSEURS de TUYAUX à GAZ et à VAPEUR, COUVREURS en ARDOISE, TOITURES METALLIQUES, EN FER GALVANISÉ et en FER-BLANC, FABRICANTS DE CORNICHES, OUVRAGES SANITAIRES EXECUTÉS AVEC SOIN.
186—RUE ST-LAURENT—186
MONTREAL. 29 1a

H. MALINGRE
—INGENIEUR—
1613 — RUE NOTRE-DAME — 1613
Etudes et constructions de chemins de fer et travaux publics. 1a

J. CARTIER, JR.
Comptable, Auditeur, Commissaire
Liquidateur de Faillites
No 44 rue St-Vincent, Montréal
63 6m

Marque Island City
C'est la meilleure qualité de Peinture préparée à l'huile de lin, pour le dedans et le dehors des maisons. Acide de fer préparé pour les couvertures. Ces peintures sont garanties les meilleures du marché, à vendre chez
P. D DODS & CIE,
146 Rue McGill ;
MONTREAL.

CASTOR-FLUID
On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entretien le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles.
25 CTS. LA BOUTEILLE.
HENRY R. GRAY
Chimiste-pharmacien, 144 rue St Laurent.

ELIE DUCHESNE
—ENCADREUR—
1756 RUE SAINTE-CATHERINE 1756
Miroirs, cadres, moulures, gravures, etc, à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. ENCADREMENTS faits à très bas prix. 40 1a

Peintures toutes préparées
Marques célèbres.
Peintures Penchen's préparées
Couleurs Cottage de Collins
Ainsi que des peintures pour les TOITS et les VOITURES
QUALITÉ GARANTIE.
Nous fournissons au commerce.
WALTER H. COTTINGHAM,
65 RUE SAINT-PIERRE,
MONTREAL.
Demandez des échantillons de cartes à couleurs. 221

DEMENAGEMENT
M. W. E. POTTER
a transporté son commerce d'HUILES, PEINTURES et TAPISSERIES du No 1375 rue Notre-Dame, au No 1453 de la même rue, la porte à côté de l'Hôpital Notre-Dame. 27/68

Montréal, 6 juillet 1888

Colonne Carsley

TEMPERATURE

6 Juillet 1888, 10 h. a m.

Bureau météorologique, Toronto, Spécial à S. Carsley. Probabilités pour les prochaines 24 heures : Lacs et haut du St-Laurent. Du lac St Pierre à la baie de Quinte.

Vents modérés. Beau temps, pas de grands changements dans la température.

S. CARSLEY

Cravates en mousseline
Cravates en mousseline
Cravates en mousseline
Cravates en mousseline

pour dames
pour dames
pour dames
pour dames

Ces cravates conviennent pour bains de mer. Prix 13c, 18c, 30c et 38c.

S. CARSLEY.

Falbalas blancs et
Falbalas blancs et
Falbalas blancs et
Falbalas blancs et

Couleur crême
Couleur crême
Couleur crême
Couleur crême

Grandement réduits pour la vente annuelle à bon marché.

S. CARSLEY.

Dentelles
Dentelles Dentelles
Dentelles Dentelles
Dentelles Dentelles

Durant la vente annuelle à bon marché de juillet les dames trouvent une grande réduction dans les dentelles chez

S. CARSLEY.

Collets
Collets Collets
Collets Collets
Collets

Les dames peuvent se procurer des collets blancs et de couleur pour les chaleurs au bas prix de 3 pour 25c.

S. CARSLEY.

VENTE ANNUELLE DE JUILLET

Meilleures indiennes
Meilleures indiennes
Meilleures indiennes
Meilleures indiennes

En cachemire 8½c
En cachemire 8½c
En cachemire 8½c
En cachemire 8½c

Réduites de 15c à 8½c.

Meilleures indiennes
Meilleures indiennes
Meilleures indiennes
Meilleures indiennes

En cachemire 8½c
En cachemire 8½c
En cachemire 8½c
En cachemire 8½c

Nous voulons donner aux pratiques le bénéfice de la réduction depuis 15c.

S. CARSLEY.

VENTE ANNUELLE LE JUILLET

Indiennes à 8c la verge
Indiennes à 8c la verge
Indiennes à 8c la verge
Indiennes à 8c la verge

C'est une chance qu'on ne rencontre seulement qu'une fois dans la vie.

S. CARSLEY

VENTE ANNUELLE DE JUILLET

Indiennes en
Indiennes en
Indiennes en
Indiennes en

Cachemire 8c
Cachemire 8c
Cachemire 8c
Cachemire 8c

Venez à bonne heure acheter ces marchandises avant qu'il soit trop tard.

S. CARSLEY

VENTE ANNUELLE D'INDIENNES

Coupons d'indiennes
Coupons d'indiennes
Coupons d'indiennes
Coupons d'indiennes

Coupons d'indienne tous réduits à moitié prix.

S. CARSLEY.

Coupons d'Indiennes
Coupons d'Indiennes
Coupons d'Indiennes
Coupons d'Indiennes

Tous les coupons sont mis sur la table du centre et sont réduites de moitié prix.

S. CARSLEY.

A propos du meilleur fil en bobine
A propos du meilleur fil en bobine

Si vous voulez le meilleur fil en bobine demandez le Clapperton, et n'en achetez pas d'autre. Le nom de Clapperton & Co est sur chaque bobine. En vente dans tous les principaux magasins du Dominion.

Faites usage du fil Clapperton, il n'y en a pas de meilleur.

S. CARSLEY,
1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777
Rue Notre-Dame
MONTREAL.

DERBY CIGARETTES

REGISTERED TRADE MARK

D. Ritchie & Co
SUPERIOR QUALITY
MONTREAL. 5¢ PCKGE

Quebec Steamship Company.

Le SS. MIRAMICHI, capt. A. Baquet, vient d'être réparé entièrement à Hull, sa machinerie a été entièrement remise à neuf et pourvue de nouvelles bouilloires. Le travail a été entièrement fait sous la surveillance des inspecteurs du gouvernement. Il est actuellement en excellente condition et peut être considéré comme un bâtiment de première classe. Il partira le

LUNDI, 9 JUILLET à 5 hrs P.M.

Et tous les Lundis subséquents durant la saison pour Pointe-au-Père, Gaspé, Malbaie ou Pointe Saint-Pierre, Percé, Summerside, Charlottetown et Pictou.

Billets en vente aux petits bureaux des chemins de fer, steamships et hôtels, etc.

Pour le fret ou passage de cabine, s'adresser à

BROCK & CO.,
Agents du fret et des passagers,
206 rue des Commissaires.
Ou à
A. E. CHAFFEE, Jr.,
Agent des voyageurs, 266 rue St-Jacques.

LIGNE DOMINION DE STEAMSHIPS

SERVICE DE LIVERPOOL.

Dates des départs :	De Montréal	de Québec
Montreal	12 juillet	
*Vancouver	18 juillet	19 juillet
Toronto	26 juillet	
*Sarnia	2 août	2 août
*Oregon	8 août	9 août

SERVICE DE BRISTOL pour le dock d'Avonmouth

Dominion .... de Montréal, vers le 19 juillet.

Prix du passage de Montréal, Québec, Halifax, Baltimore à Liverpool, $50 à $80 ; seconde cabine $30. Entrepont au plus bas prix.

Ces steamers sont pourvus d'un salon, d'une salle de musique, d'un fumoir, et de salles de bain. Le roulis est très peu sensible et ces navires ne transportent ni bétail, ni moutons.

Prix du passage de Montréal.—Cabine, $37.50 à $82.50, d'après les steamers et le confort ; seconde cabine, $25.00. Entrepont au plus bas prix.

Billets Intermédiaire et d'Entrepont payables d'avance, au plus bas prix.

Pour fret ou passage, s'adresser à Liverpool, à Flinn, Main et Montgomery, 24 James St ; à Québec, à W. M. Macpherson et à tous les bureaux du chemin du Grand Tronc ; ou à

W. D. O'BRIEN, 143 rue St Jacques.
DAVID TORRANCE & CO.,
Agents Généraux, Montréal.

Compagnie Generale Transatlantique

LIGNE FRANCAISE
Entre New-York et le Havre

Les magnifiques vapeurs de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord au pied de Morton street.

La Bourgogne, Frangeul, Samedi 23 Juin à 1 h. a.m.
La Gascogne, Santelli, Samedi 7 Juillet à 4 h. a.m.
La Normandie, de Kersabiec, Samedi, 14 Juillet, [illegible]

Prix du passage pour le Havre
Première cabine (vin compris)...... $120, $100 et $80
Seconde cabine $60
Entrepont, de New York au Havre $25
do de New York à Paris $28

Billets aller et retour à prix réduits, valables pendant une année.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent évitent en prenant ces steamers les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche tout en épargnant beaucoup d'argent, d'ennuis et de temps.

LOUIS DE BEBIAN, Agent,
Bowling Green, foot of Broadway,
MONGENAIS, BOIVIN & CIE, 338 rue
Agents pour Montréal

FRANCE CANADA
LIGNE BOSSIERE
Sous contrat avec le gouvernement du Canada.
LES NAVIRES PARTIRONT DE
Montreal pour le Havre
TOUS LES 20 JOURS.

Les vapeurs de la ligne susdite partiront aux dates suivantes :

Le SS SULLY part du Havre pour Montréal le 20 juin.

Le SS. HENRI IV partira du Havre pour Montréal le 5 juillet.

Le SS. SULLY partira de Montréal pour le Havre [illegible] juillet.

Le SS. HENRI IV partira de Montréal pour le Havre le 25 juillet.

Le SS. CHATEAU LEOVILLE partira du Havre pour Montréal le 15 juillet.

Les passagers pourront prendre possession de leurs cabines la veille au soir du départ.

Des connaissements directs sont obtenus au Havre pour n'importe quel point à l'est et à l'ouest du Dominion ; à Montréal, pour tous les points de France et d'Europe.

Pour le fret et le passage, s'adresser à

BOSSIERE FRERES ET CIE, Havre,
BOSSIERE FRERES ET CIE, Montréal,
269 rue des Commissaires,
Harbor Chamber.

DONAT BRODEUR
—AVOCAT—
42 rue Saint-Vincent.
BUREAU DU SOIR :
No 60 rue Cherrier. 20

MARCEAU & LANCTOT
AVOCATS
1608 — RUE NOTRE-DAME — 1608
MONTREAL
J. O. MARCEAU, L.L.B. — CHS LANCTOT, L.L.B

Hector Prevost & Cie.,
Courtiers en Douane,
41 Rue St.-Francois-Xavier.
Téléphone No. 1716.

R. MONTBRIAND,
ARCHITECTE ET MESUREUR,
No 1583 RUE SAINTE-CATHERINE,
MONTREAL.

Jos. A. MERCIER,
ARCHITECTE, MESUREUR ET EVALUATEUR,
No 1778 Rue Sainte-Catherine,
MONTREAL. 197 1a

F. BOISMENU,
Arbitrages et Evaluations
Bureau de PROPRIETES FONCIERES
85 RUE SAINT-JACQUES.

J. EMILE VANIER
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique,
INGENIEUR CIVIL, ARPENTEUR,
61—Rue Saint Jacques—61
Demandes de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger. 109

JOSEPH FORTIER
FABRICANT-PAPETIER
256 et 258 RUE SAINT JACQUES
MONTREAL.
Assortiment complet de fournitures de bureau. Spécialité: Ouvrages fabriqués sur commande.

Cie de Navigation de la Rivière Ottawa

LIGNE QUOTIDIENNE ENTRE
MONTREAL ET OTTAWA
ET CALEDONIA SPRINGS

Les passagers prendront le train de 7.15 a.m. tous les jours pour Lachine, étant en correspondance directe avec le steamer pour Ottawa et les ports intermédiaires.

La ligne à meilleur marché et la plus directe pour se rendre aux Calédonia Springs.

EXCURSION DU JOUR à Carillon et retour $1.25. Les Samedis $1.00.

SAUTEZ LES RAPIDES

Prenez le train de 1.30 ou 2.00 p.m., les Samedis, pour Ste-Anne, aller et retour...... 80c
Prenez le train de 5 heures p.m. pour Lachine, aller et retour...... 50c

On se procure les billets au dépôt Bonaventure, 143 rue St-Jacques, aux Hôtels Windsor et Balmoral, et 174 rue St-Jacques.

STEAMERS DU MARCHÉ

Str Maude, pour Brown's Wharf, etc, les Mardis et Vendredis, à 6.30 p.m. — Str Princess pour Carillon, etc, Str Dagmar, pour Rigaud, etc. les Mercredis et samedis, à 6 hrs a.m.

Pour les Excursions—Le steamer PRINCESS (reconstruit en 1885) ; le steamer DAGMAR (reconstruit en 1886, classe A 1).

R. W. SHEPHERD, Gérant.

Mai 22 1888.

La Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario.

Arrangements d'Eté, 1888

Les vapeurs de cette compagnie voyageant entre QUEBEC et MONTREAL feront le service comme suit : commençant probablement le 3 mai.

Le steamer QUEBEC, capt. Robt. Nelson, les Lundis, Mercredis et Vendredis.

Le steamer MONTREAL, capt. L. H. Roy, les Mardis, Jeudis et Samedis, à 7 heures, p.m. de Montréal.

Montréal et Toronto

Les steamers voyageant entre ces ports, commençant le 4 juin, quittent tous les jours (les dimanches exceptés) le bassin du Canal à 9 heures avant-midi, et de Lachine à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure à midi et par le train de 5 heures p.m. pour Côteau Landing, Kingston, Toronto, faisant connection avec le chemin de fer pour l'Ouest et le Nord-Ouest, et le bateau allant aux Chûtes Niagara Buffalo, etc.

Les Mille Iles

Les vapeurs passeront du côté américain, arrêtant à Alexandria Bay, Parc des Mille Iles, Round Island et Clayton, en montant et descendant, tous les jours.

Québec et le Saguenay

Le vapeur UNION laisse Québec tous les Mardis et Vendredis jusqu'au 10 juin. Le ST LAURENT, après cette date laissera les Mardis et Vendredis, et le UNION les Mercredis et Samedis à 7.30 a.m. pour Baie Saint-Paul, Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadousac, baie des Ha Ha et Chicoutimi. Le UNION arrête à l'Anse St Jean les Mercredis et Samedis.

Le steamer BOHEMIAN, capt. Baker, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires les Mardis et Vendredis, à midi, à l'ouverture du canal.

Le steamer TROIS-RIVIERES, capt. Napoléon Collette, partira pour Trois-Rivières les Mardis et Vendredis, à 1.30 p.m, commençant le 1er mai.

Le steamer CHAMBLY, capt. Jean Chapdelaine, partira pour Chambly les Mardis et Vendredis, à 1 heure p.m, commençant le 1er Mai.

Le steamer TERREBONNE, capt. Laforce, partira tous les jours, (dimanches exceptés) à 3.30 p.m, (le samedi à 2.30 p.m) pour Boucherville, Varennes, Verchères et Bout de l'Ile ; pour L'Assomption et St Paul l'Ermite, Lundi, Mardi, Mercredi et Samedi ; pour Lachenaie, Jeudi et Vendredi et pour Contrecœur, Lundi, Mercredi et Jeudi.

Excursion à bon marché

Tous les Samedis pour Boucherville, Varennes, Verchères, partant à 2.30 p.m, sera de retour à 8.00 p.m, le même jour.

Excursions speciales tous les dimanches partant à 7 heures a.m. pour Contrecœur, arrêtant à Boucherville, Varennes et Verchères ; de retour à 9 heures p.m.

Traverse de Laprairie

Le vapeur LAPRAIRIE, capt. Bourassa, partira aux heures suivantes autant que possible, du 29 Mai jusqu'au 27 août :

Les lundis, mercredis, jeudis et samedis.
De Montréal, 6.30 am. 12.00, 4.00 et 6.15 pm.
De Laprairie, 5.30 et 8.00 am, 1.30 et 5.30 pm.

Les mardis et vendredis.
De Montréal, 6.00, 9.00 am, 12.00, 4.00, 6.15 am.
De Laprairie, 5.00, 8.00, 10.30 am, 1.30, 5.30 pm.

Les dimanches et fêtes.
De Montréal, 2.00 pm, 6.00 pm.
De Laprairie, 9.00 am, 5.00 pm.

Traverse de Longueuil

Jour de semaine et fêtes

De Longueuil au Pied du courant à 5.00 a.m, 6.00, 7.00, 8.00, 8.30, 9.00, 10, 11 a.m, midi, 1, 2, 3, 4, 5, 5.30, 6.00, 6.30, 7.10 p.m.

Du Pied du courant à Longueuil à 5.30, 6.30, 7.30, 8.15, 8.45, 9.30, 10.30, 11.30 a.m, 12.30, 1.30, 2.30, 3.30, 4.30, 5.15, 5.45, 6.15, 6.45, 7.30 p.m.

SERVICE entre Longueuil et le quai de Laprairie

Jours de semaine

Le steamer TERREBONNE quitte Longueuil vers 8.30 a.m.

Le BERTHIER quitte son quai pour Longueuil à 6.15 h. p.m. tous les jours (excepté le Dimanche).

VOYAGES DU DIMANCHE

De Longueuil à 8.00 a.m, 12.30, 1.45, 3.00, 4.15, 5.30, 6.45 pm.

De Montréal, quai de Laprairie à 8.40 a.m, 1.05, 2.20, 3.35, 4.50, 6.05 et 7.20 p.m.

Du pied du courant à 9.05 am, 1.30, 2.45, 4.00, 5.15, 6.30 et 7.45 p.m.

Bureaux des billets, où l'on peut retenir des cabines : H. F. Chaffee, No 136½ rue St-Jacques en face du St Lawrence Hall ; John McConniff, hôtel Windsor ; Hy. St Dizier, Hôtel Balmoral ; Robt McEwen, bassin du canal et au bureau de la compagnie, quai Richelieu, au pied de la Place Jacques-Cartier.

ALEX. MILLOY, J. B. LABELLE,
Gérant de la Division Ouest. Gérant.

Bureau principal, 228 rue Saint-Paul.
Montréal, 12 Juin 1888.

PEINTRE
—DE— MAISONS d'Enseignes —ETC.—
Ouvrages entrepris à BAS PRIX. Peintures de toutes sortes, Quincaillerie, Tapisserie.
JOSEPH GIROUX,
1732 rue Ste-Catherine.
29 6m

O. CAUCHON,
—MARCHAND DE—
FERRONNERIES, PEINTURES, HUILES, VERNIS, PINCEAUX, VITRES, MASTIC, LAMPES, etc, etc.
Assortiment complet de
TAPISSERIES
2 cts en montant.
315 — Rue Saint-Laurent — 315
Montréal.
P. S.—Tout ouvrage en Peinture, Blanchissage, Tapissage, etc, etc, exécuté sous le plus court délai et à des prix très modérés.
Téléphone 1604.

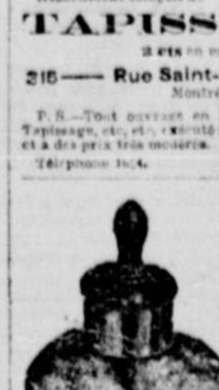

MUCILAGE
—DE—
AULD
En vente chez les
LIBRAIRES, EPICIERS, &c. &c.
FABRIQUE
759 RUE CRAIG.
74 6m

Le Pacifique CANADIEN

Trains laissant Montréal à

8.10 A.M. — Train rapide pour Berthierville, Louiseville, Trois-Rivières, Québec, etc. (Dimanche pour Trois Rivières seulement.)

8.45 A.M.—Express du jour pour St-Jean, Farnham, Newport, Manchester, Nashua, Boston, Portland, Old Orchard Beach et tous les points de la Nouvelle-Angleterre, via la Montréal & Boston Air Line.

9.00 A.M. Train rapide pour Lachute, Ottawa, etc.

9.10 A.M.—Express du jour pour Brockville, Smiths Falls, Peterboro, Kingston, Toronto, etc.

9.25 A.M.—De St Lambert pour Chambly, Richelieu, Marieville, etc., partant à l'arrivée du train du Grand-Tronc de 9.00 a.m. de la gare Bonaventure.

1.30 P.M.—Train suburbain pour Sainte-Thérèse et les stations intermédiaires, les Samedis seulement.

2.00 P.M.—Express local pour St-Jean, Farnham, Sutton, Newport, Springfield, etc, Samedis seulement.

2.25 P.M.—De Saint-Lambert pour Chambly, Marieville et les stations intermédiaires, partant à l'arrivée du train du Grand Tronc de 2.00 p.m., de la gare Bonaventure. Samedis seulement.

3.00 P.M.—Train suburbain pour Ste-Thérèse et les stations intermédiaires, exceptés les samedis et dimanches.

3.30 P.M.—Express local pour Trois Rivières, Batiscan, Québec, etc.

4.30 P.M.—Express local pour Ste-Thérèse, Lachute, Buckingham, Ottawa, etc.

5.00 P.M.—Local pour Joliette, St Félix-de-Valois, et toutes les stations intermédiaires.

4.45 P.M.—Express local pour St-Jean, Farnham, Sutton, Newport, Springfield, exceptés les Samedis et Dimanches.

5.20 P.M.—De la station Bonaventure pour Chambly, Richelieu, Marieville, etc.

5.30 P.M.—Pour Ste Thérèse et St Jérôme, branches de St Lin et St Eustache.

6.20 P.M.—Train local pour Ste-Thérèse et stations intermédiaires.

7.50 P.M.—Express de nuit pour St Jean, Farnham, Newport, Concord, Manchester, Nashua, Lowell, Boston, Old Orchard Beach et la Nouvelle-Angleterre.

8.20 P.M.—Express du Pacifique pour Ottawa, Winnipeg, Vancouver, Victoria, et toutes les stations dans le Nord-Ouest et sur les côtes du Pacifique.

8.35 P.M.—Express de l'Ouest pour Smiths Falls, Peterboro, Kingston, Toronto, Owen Sound, St Thomas, London, Detroit, Chicago et tous les points dans Ontario et les états de l'Ouest.

10.00 P.M.—Express de nuit pour Trois-Rivières, Québec et tous les points sur l'Intercolonial et les provinces maritimes.

(Service tous les jours le dimanche compris. Les autres trains les jours de la semaine seulement, hormis qu'avis contraire soit annoncé.)

Wagons-salons et wagons-lits sont attachés aux trains marqués.

Les officiers de douanes américains sont aux stations pour examiner les bagages en destination des Etats-Unis.

BUREAUX DES BILLETS

266 rue St-Jacques, aux hôtels Windsor et Balmoral, et à la station du carré Dalhousie.

CHEMIN DE FER MONTREAL ET SOREL

A commencer lundi 20 juin les trains pour Longueuil, Boucherville, Varennes, Verchères, Contrecœur, St Roch et Sorel quitteront la gare Bonaventure comme suit :

9.00 A.M. — Accommodation (quotidien) dimanches exceptés.
5.20 P.M. — Express (quotidien) dimanches exceptés.

Les trains arriveront à Montréal à
8.40 A.M. et 4.00 P.M.

Pour tous les détails concernant les prix de passage et le fret, s'adresser au bureau de la compagnie, 17 Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Les billets sont en vente au dépôt Bonaventure et à l'hôtel Balmoral.

Ed C. LALONDE, Gérant-général.

Chemin de fer VERMONT CENTRAL

DEPART DES TRAINS DE MONTREAL
STATION BONAVENTURE.

7.25 A.M., arrivant à St-Jean 8.35 am, Farnham 9.15 am, Granby 11.20 am, Waterloo 11.45 pm.

8.30 A.M., Express des Montagnes Blanches arrivant à Wells River 2.23 pm, Littleton 3.37 pm, Bethlehem 4.25 pm, Profile House 4.45 pm, Twin Mountain House 4.18 pm, Fabyans 4.28 pm, Fabyan House 5.05 pm, Summit Mont Washington 6.30 pm, Portland 5.20 pm, Old Orchard Beach 8.30 pm. Wagon-salon Pullman à Fabyans.

8.30 A.M., TRAIN VITE arrive à St. Albans 11.30 am, Burlington 12.10 pm, Montpellier 12.53 pm, White River Junction 2.25 pm, Boston via Lowell à 7.35 pm, et New York via Springfield à 10.00 pm.

Les nouveaux wagons buffet Pullman sont attachés aux trains de Boston.

4.20 P.M., Express de New-York tous les jours dimanches inclus, arrivant à St Albans à 6.50 (souper), Burlington 8.15 pm, Rutland 10.30 pm, Troy 5.00 am, Albany 7.20 am, et New York 7.00 am. Tous les jours, dimanches exceptés, arrivant Worcester 6.45 am, Boston 6.00 am, via Rutland, Bellows Falls et Fitchburg.

Wagons-dortoirs Wagner de Montréal à New-York et de St Albans à Boston.

5.30 P.M., Express arrivant à Farnham 7.07 pm, Granby 7.42 pm, Waterloo 8.15 pm.

8.30 P.M., Express DE NUIT tous les jours, dimanches inclus arrivant à St Albans 10.45 pm, White River Junct. 3.15 am, Manchester 6.25 am, Nashua 7.10 am, Boston via Lowell 8.30 am. Tous les jours, dimanches exceptés, arrivant Boston via Fitchburg 8.35 am, New York via Northampton, Holyoke, Springfield et New Haven 11.40 am.

Ce train se raccorde à Nashua et à Winchendon pour Worcester, Providence et tous les points sur les chemins de fer de New York et de la Nouvelle-Angleterre.

Des wagons-buffet Pullman sont attachés aux trains de Boston et Springfield.

Pour les billets, indicateurs et toutes autres informations s'adresser aux hôtels Windsor et Balmoral, aux bureaux du Grand Tronc ou au bureau de la Compagnie, 136 rue St-Jacques.

A. C. STONEGRAVE, Agt des passagers au Canada ; S. W. CUMMINGS, Agt général des passagers ; J. W. HOBART, Gérant général.

25 juin, 1888.

LA GARDIENNE,
Cie d'Assurance sur la Vie et contre l'Incendie
De Londres, Angleterre.
Etablie en 1821.

Capital	$10,000,000
Fonds investis	19,500,000
Fonds du Dominion	107,170

Agents généraux pour le Canada, ROBT. SIMMS & Cie / GEO. DENHOLM, Montréal.
15 rue ST-SACREMENT.
Ju 236

L'IMPERIAL,
COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU DE LONDRES.
— Etablie en 1803 —

Capital souscrit	£1,200,000 Stg.
Placements, plus de	£1,556,900 "

Pertes promptement payées.
Bureau principal pour le Canada :
6 RUE DE L'HOPITAL, MONTREAL.
W. H. RINTOUL, Secrétaire-Résident
J. S. X. DUSSEAULT, résidence, 138 rue Drolet
Agent pour le Département Français

Miroirs de tous les prix et de tous genres. Argenterie, boîtes à ouvrage, boîtes de toilette et albums en peluche, vendus payable à la semaine chez LECLERE & CUSSON, No. 211 rue McGill.
On demande des agents.

DEMENAGEMENT
Combustible à bon marché.
Bois coupé de longueur de poêle, juste ce qu'il faut pour faire du feu rapidement.
Gros voyage de "slabs" coupées, à $1.50 le voyage, livré à domicile.
Gros voyage de rognures sèches de bois $2.00 le voyage livré à domicile.
HENDERSON FRERES,
349 RUE WILLIAM.

Bois de Sciage et Charpente
Manufacture de Chassis, Portes, etc.
T. PREFONTAINE,
RUE DU CANAL, Coin de la rue Vinet.
10,000,000 pieds de bois de toute sorte à prix très réduits.
Téléphone No 1155.

BOIS DE SCIAGE
O. DUFRESNE, Jr & FRERE,
No. 2338 rue Notre-Dame
E aux BASSINS DU CANAL, pied de la rue Guy.
(Bois franc pour Voituriers.)
Téléphone No 124 MONTREAL
Scieries à South Durham, PQ.

A. HURTEAU & FRERE
MARCHANDS DE
Bois de Sciage
92, rue Sanguinet,
MONTREAL.
CLOS { Coin de la rue Sanguinet et Dorchester. Bassin Wellington, en face des bureaux du Grand-Tronc.

IMPRIMEURS-RELIEURS MONTREAL

EXTRA

L'AFFAIRE PITCHER

Continuation de l'enquête

Ce matin, une heure avant le commencement de l'enquête, Pitcher est resté enfermé avec son conseil, M. Guerin. Le prisonnier conserve toujours son air tranquille et ne semble pas le moins du monde appréhender la fin de son procès. Il a même remercié en souriant une des personnes qui se trouvaient dans la salle pour lui avoir obligeamment prêté plusieurs livres. Au commencement de l'enquête, on produit les espèces trouvées sur le prisonnier ainsi que la liste des valeurs qui ont disparu du coffre-fort de la banque. Cette liste a plus de cinq pieds de long, ce qui s'explique aisément, étant donné l'énormité de la somme totale représentée par ces billets.

Toutes ces pièces à conviction sont ensuite classées dans le dossier.

M. Guérin continue la transquestion du premier témoin Kellert. Les réponses n'offrent guère d'intérêt nouveau. En réponse à une interrogation du conseil de la défense Kellert déclare que s'il a su que les valeurs trouvées sur le prisonnier provenaient du vol de l'Union Bank, c'est parce que Pitcher lui-même le lui a déclaré.

Les déclarations du détective varient peu de celles qu'il a faites lors de sa déposition. Pitcher lit les journaux et s'occupe très peu en apparence de ce qui se passe autour de lui. A 12.10 h. l'enquête s'ajourne jusqu'à 1.35 h.

COUR DE POLICE

Condamnation des carriéreurs du Côteau St-Louis

Autres causes moins importantes

La cour des sessions spéciales s'est ouverte ce matin sous la présidence du magistrat de police M. Dandurand.

Dès l'ouverture de la cour, M. Dandurand rend jugement dans la cause des carriéreurs impliqués dans les troubles du Côteau Saint-Louis. Le magistrat déclare en même temps que toutes les personnes coupables d'avoir pris part à cette échauffourée n'ont pas été traduites en cour, mais que celles qui ont échappé à la main de la justice, n'échapperont pas aux remords de leur propre conscience.

Les prisonniers comparaissent sous l'accusation de s'être revoltés et d'avoir attaqué des officiers de la police dans l'exercice de leurs fonctions.

Beaudry, Perreault et O'Brien sont condamnés à 6 mois de prison. Le premier est condamné de plus à $50 d'amende ou 6 autres mois. Dolphis Pelletier, 4 mois de prison, François Vermette et J. Bte Rivet, 2 mois de prison, Joseph Racette, 15 jours de prison.

Dans la cause de Villeneuve vs Perreault, qui est accusé de s'être porté à des voies de faits sur le demandeur, la sentence a été suspendue.

Autres causes

—Catherine Shaw, Annie Shaw et Sarah Shaw sont accusées par Elmire Couvret d'assaut et de batterie. La cause est remise à cette après-midi à 3 heures.

—Auguste Aubertin est poursuivi pour avoir permis que des liqueurs fussent bues dans son hôtel de tempérance. L'accusé plaide coupable. La cause est prise en délibéré.

—Régis Lalonde est accusé d'assaut grave. Son procès est remis au 13 juillet.

—Joseph Murphy est accusé de larcin. Il est trouvé coupable et condamné à deux mois de prison.

—Charles Reilly accusé de larcin est condamné à un mois de prison.

—Joseph Dufaux, accusé de larcin, voit son procès remis au 9 courant.

L'affaire Steele Bonacina

C'est par une malheureuse méprise que M. Bonacina le commis de M. Steele a été accusé hier dans la presse de détournement de fonds lorsqu'il en est absolument innocent.

Il s'est trouvé par hasard à prendre le train pour accompagner jusqu'à St Albans un ami qui partait à San Francisco et, de suite, il s'est trouvé des amis empressés pour dire à son patron qu'il avait levé le pied avec de l'argent de la maison. Le retard qui est survenu malheureusement dans la lettre qu'il avait adressée à son patron pour lui expliquer la chose fait que celui-ci a pris des mesures de rigueur de suite. Enfin tout est arrangé maintenant et M. Bonacina reste à l'abri de tout soupçon.

Trouvé noyé

Hier, après-midi, lorsque M. Eugène Mignault descendait la rivière Richelieu, il aperçut vis-à-vis du village de Belœil un cadavre flottant sur l'eau. Il le repêcha et l'amena sur la grève où l'on s'aperçut que ce cadavre était celui du jeune Ledoux qui s'est noyé l'autre jour lors du pique-nique des Forestiers, le jour de la Confédération.

On télégraphia de suite à Montréal, et le coroner fut notifié.

Le député-coroner M. Loranger est parti cette après-midi pour Belœil, où le corps a été déposé au charnier commun en attendant l'enquête. Plusieurs personnes charitables de Belœil cherchaient aujourd'hui à connaître la demeure de la mère du jeune Ledoux, pour qu'elle puisse réclamer le corps du défunt.

Accident de voiture

Une petite fille du nom de Zéphirine Lépine, âgée de 9 ans et 8 mois, habitant avec ses parents au No. 242, rue Fullum, se trouvait hier près de chez elle, lorsque tout à-coup, peut-être par suite de sa distraction, peut-être pour une autre cause, elle fut renversée par la voiture de M. Lapointe, boucher, habitant au coin des rues Logan et Iberville. L'enfant a été assez grièvement blessé.

Le Dr Gadbois qui fut mandé sur le champ prodigua les premiers soins à la blessée.

Vol d'un huilier

Deux jeunes gens, nommés respectivement John Farney et Frederick Singer, ont été traduits ce matin devant le magistrat de police, sous accusation d'avoir volé des bouteilles à garnitures d'argent, dans un huilier appartenant à une dame E. Paré, de cette ville. Cette cause quoique étant assez sérieuse, a soulevé à diverses reprises les rires du public qui se pressait dans la salle des sessions spéciales le témoins pour la poursuite s'étant chargés d'égayer l'audience. Mme Paré s'est surtout plaint de ce qu'on eut tenté de lui voler son huilier, alors qu'il n'était pas encore entièrement payé. Elle a aussi parlé de plusieurs autres témoins, dont, chose étrange, la plupart portent des marques de petite vérole. Quoiqu'il en soit John Farney a fini par être acquitté et Frederick Singer a été condamné à 15 jours de prison.

Funérailles du colonel Poitras

Les funérailles de feu M. le lieutenant-colonel Poitras, commandant du 64me bataillon de Beauharnois, ont eu lieu à Valleyfield, au milieu d'un immense concours de citoyens de toutes les classes.

L'on ne comptait pas moins de trois mille personnes dans le cortège, et le 64me bataillon assistait en corps.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé O'Mara, vicaire de Valleyfield, et le chœur a exécuté avec grand succès la messe de requiem harmonisée.

Comité de l'éclairage

Le comité de l'éclairage s'est assemblé hier. Le sous-comité a fait son rapport au sujet de l'éclairage du quartier St. Gabriel, afin de remplacer les lampes à pétrole par des lumières incandescentes et de laisser les lumières à gaz telles quelles sont sur la rue Centre.

On discute ensuite les soumissions des compagnies "Royale" et Craig."

L'échevin Clendinneng propose de remplacer les lampes actuelles du quartier St. Gabriel par des lumières incandescentes de la force de 40 chandelles, au coût de $20 par lumière par année, et de donner le contrat à la Compagnie Craig.

Le contrat doit être exécuté dans six semaines et devra être en force jusqu'à ce que l'arrangement présent entre la compagnie Royale et la ville soit expiré.

Adopté.

Une lumière électrique doit être placée au coin des rues Sainte Catherine et Saint Christophe.

Plusieurs demandes pour des lumières à gaz sont référées au greffier.

Le comité s'ajourne.

Commencement d'incendie

Vers les 6.45 heures de l'après-midi, le feu s'est déclaré chez un marchand de viande en conserves, du nom de William Clark, sur le bord du canal. Le feu qui a pris dans la chambre où est la chaudière a été éteint presqu'aussitôt grâce à l'habileté et à la célérité des pompiers.

L'affaire Lavallée

Il est rumeur en ville que M. Lavallée aurait été acquitté par le petit jury à Joliette.

Comité du feu

Une réunion du comité du feu a eu lieu ce matin à 10 heures à l'Hôtel-de-Ville.

Ligne Rossière

Le steamer *Château Léoville* est arrivé à Southampton en bon ordre avec ses 390 bœufs vivants.

Une pauvre abandonnée

Mme Geo. Terrien, la malheureuse jeune femme aveugle dont nous parlions hier est à l'Asile de la Providence avec sa fille.

Collision

Hier, une voiture appartenant à MM. Struts, manufacturiers de glaces, rue Fullum, est venue en collision avec un char urbain de la rue St. Denis et l'a quelque peu endommagé.

Cour criminelle à Sorel

Le terme de la Cour criminelle s'est ouvert à Sorel, mardi dernier, sous la présidence du juge Ouimet. Le rôle est chargé de six actes d'accusation. M. Adolphe Germain C. R. est le substitut du Procureur-Général.

Le carrossier en fuite

Il paraîtrait que depuis le départ du carrossier Quesnel, dont nous avons mentionné précédemment la fuite, on aurait découvert que de nombreux faux ont été commis par le fugitif. Une réunion des créanciers a été convoquée pour aujourd'hui.

Tué par son cheval

M. P. H. Leroux, de la paroisse de St. Polycarpe vient de mourir d'un bien pénible accident. Avant hier, au moment où il mettait le harnais sur le dos de son cheval, celui-ci lui lança une ruade dans l'estomac et le malheureux cultivateur expirait quelques instants plus tard à sa maison, où il avait pu se rendre.

Théâtre Royal

Robinson Crusoe a été représenté pour la première fois au Royal, hier après-midi devant un auditoire nombreux. La musique introduite dans la pièce est nouvelle et fait effet. La danse des actrices a plu beaucoup à l'auditoire. Le chant des sœurs Laporte et l'Amazonian March sont les deux traits caractéristiques de la pièce. Robinson Crusoe sera représenté l'après-midi et le soir, durant le reste de la semaine.

La Compagnie Richelieu et Ontario

Le capitaine Labelle, gérant de la Compagnie Richelieu et Ontario est arrivé d'Ottawa, où il a obtenu du ministre des chemins de fer et canaux, la permission de faire passer les vapeurs de la Compagnie le dimanche dans le canal des Galops, parce que les euro-môles du gouvernement creusent le lit du chenal à cet endroit.

Recettes du Grand-Tronc

Recettes du trafic du Grand Tronc pour la semaine finissant le 30 juin.

	1888	1887
Passagers	$148,206	$171,228
Fret	235,663	254,517
Total	$383,869	$425,745
Diminution 1888	$41,876	

Enquêtes du coroner

Le coroner a tenu une enquête hier sur le corps de Mme Carroll, la pauvre femme morte le jour précédent à la Pointe St Charles. La défunte s'était levée le matin à son heure habituelle et avait préparé le déjeuner. Peu après, pendant qu'elle vaquait à ses occupations dans la cuisine, on la vit pâlir subitement et tomber sans connaissance sur le sol. Quelques minutes plus tard elle expirait. Un verdict de "mort par suite d'une syncope du cœur" a été rendu.

—Une autre enquête a eu lieu ensuite sur le corps d'un petit garçon, le nommé Payette, dont nous avons reporté la noyade dans notre numéro d'hier. Un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Accidents

M. Aristide Fisette, journalier de St Cuthbert était employé sur une barge du Haut-Canada actuellement dans le port de cette ville. Ce pauvre homme a fait une chute sérieuse et a eu le côté contusionné assez gravement.

Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame où les médecins de l'institution se sont empressés de lui donner tous les soins que réclamait sa situation.

—William Oliver, âgé de 27 ans, demeurant au No. 64 de la rue Young et employé au C. P. R. était occupé à un déchargement de chars lorsqu'il s'est fait couper la main droite par un morceau de bois.

On lui a donné des soins à l'hôpital Anglais.

—William Bridge, âgé de 56 ans, demeurant au No. 221 de la rue St-George, conduisait un cheval ardent et se rendait au quai de la Cie du Richelieu, lorsqu'il a été renversé de voiture. Dans sa chute le malheureux s'est disloqué l'épaule gauche. Transporté à l'hôpital Anglais.

Les typos au pique-nique

A une assemblée du comité d'organisation tenue hier soir, il a été définitivement décidé que le pique-nique et le concours typographique de l'Union Jacques-Cartier auront lieu samedi le 28 juillet courant, sur le terrain de l'Exposition.

Le comité se compose des messieurs suivants : A. P. Pigeon, président ; J. E. Tardif, secrétaire ; O. Corriveau, trésorier ; Oct. Beaudin, Jos. Daniel, A. T. Lepine, P. Griffard, Eug. Trudel, Ed. Cantin, Jos. Mandeville, Thos. Deschênes et Jos. Belard.

Petites Nouvelles

—Une cinquantaine d'hommes travaillent pendant toutes les nuits depuis une couple de jours à élever la voie des chars urbains pour la mettre au niveau du pavé de la rue Craig.

—Nous voyons par les journaux de Saint Albans, Vt, que les Canadiens de l'endroit viennent de faire décorer leur église, d'une façon remarquable. Le décorateur est notre artiste montréalais, M. F. Ed. Meloche.

—Sur invitation spéciale, M. Frs Mercier notre célèbre voyageur, s'est rendu hier matin, au Windsor, où il a eu une longue entrevue avec le prince Roland Bonaparte. Le prince a été vivement intéressé par les récits du voyageur.

Trouvé mort dans son bain

Hier matin vers dix heures, un étudiant du collège Presbytérien, du nom de Hugh Clark, a été trouvé mort dans une des salles de bains de l'établissement. Selon sa coutume, il s'était levé vers sept heures et s'était mis en devoir de prendre son bain du matin. Personne ne fit attention à sa disparition jusque vers 10 heures. A ce moment, l'économe, M. Young, qui commençait à trouver cette absence inexplicable, monta avec un étudiant du nom de D. T. Fraser et constata que la porte de la salle de bains était fermée à l'intérieur. Ils frappèrent tous deux à plusieurs reprises, mais ne recevant aucune réponse, l'économe monta sur une chaise et plongea son regard à travers l'œil-de-bœuf placé au-dessus de la porte. Il aperçut M. Clark presque agenouillé devant le bain dont le robinet était encore ouvert. Sa tête et ses mains s'appuyaient sur le bord de la baignoire. La porte fut enfoncée et le malheureux étudiant fut transporté dans son lit. Le Dr Finley, appelé en toute hâte n'a pu que constater la mort. Le coroner a été prévenu et l'enquête a eu lieu ce matin à dix heures.

M. Clark venait d'entrer dans sa seconde année d'étude de la classe de théologie et était très estimé. Il était né en Angleterre et n'était âgé que de 22 ans. Le docteur croit qu'il a succombé à une attaque d'apoplexie au moment où il voulait entrer dans son bain.

Enquête du coroner—Le jury du coroner s'est réuni ce matin à 10 heures pour procéder à l'enquête sur les causes de la mort de M. Clark. Le verdict est le suivant : "Le dit Hugh Alexander Clark a été trouvé mort dans le bain. Le décès doit être attribué à l'asphyxie".

Il paraîtrait que le défunt était sujet à des attaques d'épilepsie qui se reproduisaient fréquemment il y a deux ans. Le moindre effort d'ailleurs lui était douloureux et chaque fois qu'il ployait le corps, il se sentait faiblir.

On suppose qu'ayant voulu se pencher pour se mouiller le front, il a dû avoir une faiblesse. Sa tête et ses bras sont tombés dans l'eau du bain, et comme il n'a pu trouver la force de se relever, il n'a pas tardé à se noyer.

DE RETOUR

Le docteur A. Latour a ouvert un bureau de médecin au No 15 rue Albina, carré St. Louis. Le Docteur récemment arrivé des Etats-Unis invite ses anciens clients à lui continuer leur patronage. 6 107

Service anniversaire

Le service anniversaire de feue Dame John Venner, née Eliza Huot, de Québec, sera chanté à Montréal, à l'asile de la Providence des sourdes et muettes, de la rue St Denis, lundi prochain, à 8 heures a. m. Les parents et amis sont priés d'y assister. Elle était la mère de M. F. W. Venner, de madame F. E. Valois et belle-mère du Dr M. F. E. Valois, dentiste, de Montréal.

P.-S.—Les journaux de Québec sont priés de reproduire.

Personnel

M. l'abbé Leclerc part cette semaine pour Rome.

—M. C. Bergevin, ex-M.P.P., Beauharnois, est en cette ville.

—M. L. Ethier, assistant-avocat de la corporation, est de retour d'un voyage à Québec.

—M. Sévère Dumoulin et M. J. B. Luckerhoff, de Trois-Rivières, et M. J. A. W. Dangran, de Boston, Mass., sont à l'hôtel Riendeau.

—M. A. L. Bergeron, de Chicago, Mme Beaugnet, de la Nouvelle-Orléans et M. Eugène Quesnel, de Québec, sont à l'hôtel Richelieu.

Vol d'argent

Hier, vers midi, le Dr Caisse qui habite rue St-Laurent, s'est aperçu qu'une somme de $47 en billets avait disparu d'un tiroir de sa commode de chambre à coucher. Cet argent qu'il y avait déposé il y a cinq ou six jours était contenu dans un étui à cigares, caché lui-même par du linge.

Le docteur Caisse croit pouvoir découvrir le voleur, qui évidemment, devait connaître les habitudes de la famille.

Le 85me bataillon

Le 85me bataillon doit arriver en ville demain entre 4 et 5 heures de l'après-midi. A cette occasion, Son Honneur le Recorder de Montigny a invité les journalistes à se rendre à son bureau au moment de l'arrivée du bataillon dans lequel son frère commande une compagnie. Nous pourrons ensuite donner à nos lecteurs des renseignements exacts au sujet de l'affaire Baignet.

TELEGRAPHIE GENERALE

Biens des Jésuites

Québec, 6—Le Rév. Père Turgeon, supérieur des Jésuites, est parti pour Rome, où il recevra du Pape les instructions nécessaires pour disposer des $400,000 votés par la Législature au sujet du règlement des biens des Jésuites.

On croit que le départ de Mgr Paquet, qui s'est mis en route hier, pour Rome, est pour des fins analogues.

Arrivage

Québec, 6.—Sir Ambrose Shea, gouverneur des Bahamas et Lady Shea sont à l'Hotel St Louis.

Libelle

Québec, 6.—Le juge en chef Stuart a rendu jugement dans une cause pour libelle intentée contre *L'Electeur* par M. Lesage, ex-M. P. pour Dorchester, condamnant le propriétaire du journal à payer $50 et les frais.

Entré en fonctions

Ottawa, 6.—Le lt-colonel Whyte, le nouveau député-maître-général des Postes et M. Lesueur, le nouveau secrétaire du département sont entrés en fonctions, hier.

Cause Ayer

Ottawa, Ont. 6—Le département de la justice s'est procuré une copie de la preuve et du jugement dans l'affaire de la saisie Ayer.

Mariage annulé

Londres, 6—Le synode de Belgrade a annulé le mariage du roi Milan et de la reine Nathalie, nonobstant les protestations de cette dernière.

Sucre

St Pétersbourg, 6.—Le gouvernement russe a accepté la convention au sujet des sucres qui avait été soumise à une conférence, à Londres.

Lettres forgées

Londres, 6.—A la Chambre des Communes, aujourd'hui, M. Parnell a saisi la première occasion de soulever une question de privilège en montrant les lettres publiées par le *Times* et qu'on lui attribuait, il déclare emphatiquement que ces lettres avaient été forgées.

Conseil Presbytérien

Londres, 6.—Le Conseil Presbytérien s'est occupé hier, des devoirs de l'église au sujet des tendances intellectuelles du siècle, de l'influence du scepticisme, de savoir si la foi décline ou si elle va en augmentant, de l'attitude que l'église doit prendre au sujet des conditions actuelles de la vie. Des discours ont été prononcés par M. Ellinwood de New-York, et autres. Le dîner dans l'après-midi a été présidé par le Dr Campbell.

Navire surchargé

Boston, 5—Le capitaine Hale, du navire *Sarah* a été arrêté par des officiers des Etats-Unis pour avoir pris à bord un nombre excessif de passagers.

Général Sheridan

Serves, Del. 6—Le général Sheridan continue à prendre du mieux. Il reviendra à New-York quand la température sera plus favorable.

Entre voisins

Hallister, 6.—Hier, Chs. Waters, cultivateur, a eu une querelle avec Wm Stone son voisin, à propos de terrain. Waters a essayé de tuer Stone, mais le fils de ce dernier intervint de suite et tua Waters d'un coup de revolver.

Recensement

New-York, 5—La population de Washington. D'après le recensement qui vient d'être achevé, la ville de Washington compte actuellement 227,000 habitants, ce qui constitue une augmentation de 24,000 depuis le dernier recensement fait il y a trois ans.

Lynché

New-York, 5— Calvin Moody, un nègre enfermé dans la prison de Moulton, chef-lieu du comté de Lawrence (Alabama), pour avoir assassiné sa femme ces jours derniers, a été enlevé de vive force par deux cents nègres de la localité et des environs et pendu à un arbre sans autre formalité. C'est, croit-on, la première fois que des nègres ont exécuté sommairement un des leurs dans cet Etat.

Bill du tarif

Washington, 5—Les chefs du côté républicain à la chambre, se sont entendus et ont informé M. Mills qu'ils ne feront rien pour retarder inutilement le vote au sujet du projet de loi sur le tarif. Le but des deux côtés de la chambre sera de parler le moins possible, les républicains se contentant de protester de temps à autre contre certains items. Suivant cet arrangement, on s'attend à un vote dans une dizaine de jours.

Meurtre

Monson, Maine, 6—Le corps du contracteur Benny, du chemin de fer canadien du Pacifique, a été trouvé avec une balle dans la tête sur le rivage du lac Greenwood. La dernière fois qu'il a été vu il était en compagnie d'un jeune homme d'une des meilleures familles de Bangor qui campait sur les rives du lac. Benny avait sur lui $800. Le jeune homme a acheté un billet pour Bangor. On croit qu'il est parti pour Boston.

Le centenaire de la Caroline du Sud

New-York, 5—Il existe, paraît-il, dans le comté de Laurens (Caroline du Sud), un vieillard du nom de John Fleider, qui est âgé de cent huit ans.

Aucun doute n'est possible à l'égard de l'âge de Fleider, qu'on appelle familièrement dans le pays "l'oncle Johnny", car il est établi par des documents authentiques qu'il est né le 14 mai 1780. Fleider est d'ailleurs un des rares survivants des vétérans de la guerre de 1812 ; il faisait partie d'un des régiments qui furent chargés de défendre la ville de Charleston contre les Anglais.

Le centenaire jouit encore de l'usage de toutes ses facultés mentales et est doué notamment d'une mémoire prodigieuse ; mais depuis quelques mois ses forces physiques se sont considérablement affaiblies et il ne peut plus guère quitter sa maison.

Ces propriétaires

New-York, 5—John C. Jones avait eu quelque difficulté avec sa propriétaire, Mme Bertha Werter, au sujet des dommages faits à son mobilier. N'ayant rien ou peu de chose à saisir, il traitait la réclamation de son hôtesse de fort haut. Mais celle-ci lui a montré qu'il ne faut jamais se moquer de son propriétaire, surtout, quand il appartient à l'autre sexe.

Le malheureux Jones a eu l'infortune de laisser traîner sur son lavabo un assez joli assortiment de fausses dents et la dame Werter s'en est immédiatement emparé au grand désespoir de l'édenté qui s'est vengé en faisant arrêter l'entreprenante personne. Celle-ci jure qu'elle ne rendra pas la mâchoire.

Jones est donc réduit à ne manger que de la soupe et à éviter avec soin tous les jolis personnes qui jadis se plaisaient quand il consentait à montrer son ratelier digne d'un jeune caniche. Il médite dans sa chambre sur les vicissitudes humaines et sa honte est augmentée par les éclats de rire incessants de sa propriétaire, qui a été mise en liberté sous caution.

Vol de lettres d'amour

New-York, 5.—Mlle Alice Decker, fille d'un riche banquier de Marysville (Californie), a été victime, dans un des premiers hôtels de San Francisco, d'un vol extraordinaire.

Mlle Decker, qui est fiancée depuis quelque temps à M. Smith Weed, de New-York, était de passage à San Francisco avec sa famille, et conservait précieusement dans une petite cassette toutes les lettres de son fiancé. Or, un soir, pendant que la famille était à dîner, un voleur s'est introduit dans la chambre de Mlle Decker et a emporté la précieuse cassette, bien qu'elle ne renfermât absolument que des lettres. Lorsque, quelques instants plus tard, ce vol étrange a été découvert, Mlle Decker a failli s'évanouir, sa mère était aussi indignée que stupéfaite, et enfin M. Decker lui-même est entré dans une violente colère. Mais le voleur avait disparu sans laisser de traces, et M. Decker a d'abord offert une récompense de $500 pour son arrestation.

Cependant, comme il est à peu près impossible de découvrir le voleur, qui a réussi à entrer à l'hôtel et à en sortir sans être vu, M. Decker, par une annonce dans les journaux, lui a promis l'impunité et une somme de $100 pour la restitution des lettres.

La Vie Populaire

Passe-temps des Familles, paraîtra samedi dans tous les dépôts de journaux, 32 pages de textes et de gravures. Roman, causeries, actualité, nouvelles, jeux, divertissements, tours de cartes, physique amusante. Le numéro : 6 cents. Abonnement : un an $3.00, 6 mois $1.75. F. X. Lesard, éditeur propriétaire, 1650 rue Notre-Dame, Montréal. 2-110

—Notre fête nationale—Le premier juillet.
Notre faiblesse nationale—Ne pas penser assez à nous-mêmes.
Notre force nationale—Le muscle et le nerf.
Notre pavillon national — Ça prendrait trop de temps à le dépeindre.
Notre fruit national—La pomme.
Notre savon national — Strachan's Gilt Edge.
Notre breuvage national—La bière d'Adam.
Nos défenses nationales—La ligne 45.
Notre ennemi national — Nous n'en avons pas. 6 110

UN FAIT REMARQUABLE

M. James Bennie, de Toronto, déclare qu'un de ses enfants, âgé de trois mois, souffrait tellement de la diarrhée que les médecins désespéraient de ses jours. Quatre doses de l'Extrait de fraises sauvages du Dr. Fowler l'ont guérie et aujourd'hui elle est parfaitement rétablie. 3 p. s.

AU PUBLIC

Demandez toujours à votre pharmacien ou épicier le secret de Geo. Tucker No 12, connu sous le nom d'Arropaho ou Baume des Montagnes Vertes, pour maladies internes et externes ; ne vous laissez pas tromper.

Méfiez-vous de ces articles contrefaits. Si ces inventeurs n'ont aucune foi dans la valeur de leurs médecines, ils donneront en honnêtes gens, un nom qui leur appartient, et n'essayeront pas à vendre sous le nom d'un autre ; mais comme ils savent que leur préparation n'a pas de mérite, ils se servent du mauvais principe d'imiter les autres.

Nous demandons au public quand il achètera, de s'assurer que le nom du grand homme de médecine sauvage, Geo. Tucker, soit soufflé dans le verre et que le nom de la compagnie des Montagnes Vertes soit sur chaque bouteille ou boîte et que le numéro de la rue soit aussi mentionné.

La compagnie du Baume des Montagnes Vertes n'a de dépôt, pour le gros, qu'au No. 86½ rue St. Laurent et NULLE PART AILLEURS.

Tout autre est contrefait.
PUBLIC, METTEZ-VOUS EN GARDE.

Informations demandées.—Nous aimerions à connaître une place où l'on pourrait acheter des chapeaux pour hommes, à aussi bon marché que chez F. X. Dubuc, No. 1600 rue Notre-Dame. Y en a-t-il ; tout le monde répond : non.

—Allez chez Carsley pour bonnets à bon marché, grandement réduits pour la vente de juillet à bon marché.

—Voitures d'enfants, 50 cents par semaine. Paiements chez Prince, 33 rue St-Laurent. —jno

—Durant la vente de juillet le stock d'indiennes est réduit de manière à ce qu'elles doivent se vendre chez S. Carsley.

L'hôtel du Canada—Cet établissement modèle devient de jour en jour plus prospère. Son propriétaire, M. Sabourin, ne néglige rien d'ailleurs pour donner à ses clients entière satisfaction. La bar renferme les boissons les plus fines, les cigares les meilleurs ; la salle à dîner est des mieux achalandée, grâce à l'excellence du service et de la cuisine et tout le confort désirable est offert aux personnes qui désirent prendre des chambres dans cet hôtel. Les dîners à 25 cts sont fins et recherchés et les hommes d'affaires ne pourraient choisir une meilleure salle de lunch.

—Durant la vente de juillet la table de centre est destinée à recevoir des coupons d'indienne, à moitié prix.

Nettoyage de maison.—La meilleure chose qui ait été produite est la *Pearline de James Pyle*, grâce à son emploi, la menagère fait l'ouvrage plus facilement sans la moitié du temps habituel et sans le secours du savon, et sa grande valeur à la cuisine et à la blanchisserie attire grandement l'attention. En vente chez les épiciers partout, mais méfiez vous des imitations avec des noms sonnant comme *pearline*.

—N'oubliez pas de voir nos meilleurs indiennes en cachemire à 8½ cts chez S. Carsley.

DECES

LAMOUREUX.—En cette ville, le 5 courant, à l'âge de 32 ans, 6 mois, Henriette Génon, épouse de Eugène Lamoureux, bourgeois.

Les funérailles auront lieu samedi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 135 rue Amherst, à 8½ heures a.m., pour se rendre à l'église Ste-Brigide, et de là au lieu de la sépulture.

Parents et amis sont respectueusement priés d'y assister sans autre invitation.

HOTEL RIENDEAU
61 RUE ST-GABRIEL, Montréal.
Système AMERICAIN et EUROPEEN
Chambres 50c et $1.00 par jour, table exquise. Vins de premier choix. Lunch du midi, le meilleur à Montréal.

THIBODEAU & BOURDON
1203 rue STE-CATHERINE,
Coin de la rue Papineau, - - Montréal,
Ont constamment en mains une quantité considérable de
BOIS DE SCIAGE SEC
qu'ils vendent à bas prix.
Vente par char et par pile avec légère avance.
Téléphone no 1711.

Département du Feu
Avis aux Entrepreneurs

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées à l'adresse du soussigné seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel-de-Ville, jusqu'à VENDREDI MIDI, le VINGT courant, pour la reconstruction du poste des pompiers No 5, rue Ste-Catherine, à l'ouest de la rue Bleury, quartier St-Laurent, et du poste No 14, rue St-Dominique, quartier St-Jean-Baptiste, d'après les plans et devis dressés par John James Browne, architecte, et que l'on peut voir à ses bureaux, No 1793 rue Notre-Dame.
On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.
CHS GLACKMEYER,
Greffier de la cité.
Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 4 juillet 1888. 2 11

E. R. GAREAU,
AGENTS D'IMMEUBLES
57, RUE SAINT-GABRIEL, 57
Se charge de la collection des loyers et de l'administration de la propriété en général. jno

ARGENT A PRETER
Sur première hypothèque à bas taux.
S'adresser à E. R. GAREAU,
Agent d'immeubles,
jno 57, rue St Gabriel.

ON DEMANDE un homme pour voyager et faire le commerce de thés dans la province de Québec. S'adresser à W. D Stroud & Sons, 33 St-Sacrement. 2 111

ON DEMANDE un cocher bien recommandé. S'adresser au bureau de LA PATRIE. jno

ON DEMANDE un homme qui sait faucher le foin pour un ou deux jours d'ouvrage. S'adresser au bureau de LA PATRIE. jno 4

ON DEMANDE un commis de première classe pour faire les entrées. Il devra parler le français et l'anglais. S'adresser à la Magog Textile & Print Co., 95 rue St-Pierre. 2 110

ON DEMANDE un machiniste pour travailler dans une manufacture, capable de mener n'importe quelle machine. S'adresser à Gagné, Lamarre et Renaud, St-Rémi. 4 109

ON DEMANDE une servante, 1534 rue Sainte-Catherine. 6 109

ON DEMANDE un homme d'un âge mûr ou un monsieur pour conduire un cheval. S'adresser 12 Avenue Sa [illegible] 5 109

ON DEMANDE deux bons ferblantiers couvreurs à West Farnham. S'adresser à Massicotte & Frères, rue Principale. 2 1-7

ON DEMANDE deux bons ferblantiers ouvriers à Chambly Canton. S'adresser à J. N. Massicotte, à Chambly. 8 107

SITUATION DEMANDÉE.—Un bon forgeron arrivant des Etats-Unis désire se placer à la ville. SPECIALITE : Ferrage des chevaux ou tout autre ouvrage du métier. S'adresser au bureau de LA PATRIE ou au No. 22, rue Moreau, Hochelaga. jno

ON DEMANDE une servante, s'adresser No 3, rue Vitré. jno

ON DEMANDE une servante générale d'expérience pour une famille peu nombreuse au No 52, rue Cathcart. Pas de lavage ou repassage. 4 104

ON DEMANDE une fille au No 76 rue St Hubert avec recommandations. jno 67

A VENDRE une boutique de barbier au No 213, Lagauchetière. 2 110

A VENDRE OU A LOUER.—Une boutique de barbier toute garnie. S'adresser à Louis Lefebvre, 185 rue St-Paul. 2 109

UNE Magnifique Chambre garnie à louer, au no 109 rue Dubord. 6 109

A VENDRE pour cause de santé, un restaurant licencié. S'adresser par lettre à A. B. C., bureau de LA PATRIE. 6 106

A LOUER.—Cottage à louer à St-Hilaire, avec ménage, près de la rivière, à cinq minutes des chars. S'adresser à Joseph Lemoine, Village Saint-Hilaire.

ACHETEURS DE PIANOS
Ne vous trompez pas, vous pouvez acheter un article à meilleur marché pour votre argent chez
GEO. J. SHEPPARD,
2282, rue Sainte-Catherine,
QUE PARTOUT AILLEURS.
Agent pour GEO. STECK & CO., New-York; MASON & RISCH, Toronto ; STULTZ & BAUER, New-York.
ORGUES :—MASON & RISCH, Boston ; D. W. KARN & CO., Woodstock.
6 97 3 p s

GIBB & CIE
ayant reçu leur stock de Printemps et d'été en matériaux pour Tailleurs et Merciers
AINSI QUE SES
COSTUMES DE POOLE
invitent le public à venir visiter leur magasin.

EMULSION
DE SCOTT
A L'HUILE PURE de FOIE de MORUE
— ET AUX —
Hypophosphates de Chaux et de Soude.
PRESQUE AUSSI AGREABLE AU GOUT QUE LE LAIT
La seule préparation d'HUILE DE FOIE DE MORUE, qui puisse être prise avec goût et supportée pendant longtemps par les estomacs délicats.
PRIS COMME REMEDE CONTRE LA CONSOMPTION, les AFFECTIONS SCROFULEUSES, L'ANEMIE, la FAIBLESSE GENERALE, TOUX et toutes les AFFECTIONS DE LA GORGE, et tous les DESORDRES DES ENFANTS, elle produit de merveilleux résultats.
Prescrite et recommandée par les autorités médicales de tous les pays du monde.
Se vend chez tous les pharmaciens.

Marchandises d'été.
Pour usage à la Campagne.
Pour usage à la Ville,
Pour tout usage.
Pour l'usage de chacun.
Magasin de Meubles de Ménage de
FEE & MARTIN,
357, 359 et 361, Rue St Jacques.

$65,000.00
— DE —
MEUBLES A SACRIFICE
Afin d'écouler notre présent stock et faire place aux nouveaux patrons de l'automne nous ferons les escomptes suivants,
Durant le Mois de Juillet.
Sur les sets de chambre et de salons au-dessus de $200, 25 o/o d'escompte.
De $150 à $200, 20 o/o d'escompte.
De $100 à $150, 15 o/o d'escompte.
Tout achat de meubles de $50 à $100, 10 o/o d'escompte.
ARGENT COMPTANT SEULEMENT.
Wm. King & Cie,
652 RUE CRAIG. 6 111

Musique à bon marché. — Moonlight in Forest, 20c ; Lorena, par le compositeur de Silvery Waves, 20c ; Travestry March, 10c ; Les Sylphes, valse, 20c ; Marche Boulanger, Desormes, 10c ; par Brandeis, 10c ; Badinage, Polka, Lodovic, 20c ; Heather Bells, par l'auteur de la marche triomphale allemande, 20c ; La Chasse Infernale, Kobling, 20c ; British Patrol, La Forge dans la Forêt, et La Carevne, les trois morceaux joués par les bandes de la cité, 15c chaque ; Qui va là ? galop, 10c ; An, el of Night, marche, Kraael, 10c ; Run of Luck, schottische, par l'auteur de Clayton's March, et une copie correcte de 50c, édition à 10c ; Marguerite, par Gottschalk, 20c ; Marche Hongroise, 20.
W. STREET, 29 rue Bleury,
23 rue Ste Catherine.

PENSION DE CAMPAGNE
A LANORAIE
M. Joseph Champagne, de Lanoraie, vient d'ouvrir une maison de campagne de première classe, près du débarcadère des bateaux, à Lanoraie. Bonne pension et bonnes chambres. Conditions très raisonnables pour les familles de la ville qui désirent aller passer l'été dans une des plus jolies campagne de la Province.
Bonnes chambres, bonnes écuries et bonnes remises pour les voyageurs de commerce. Lanoraie est situé sur les bords du fleuve Saint-Laurent, à 12 lieux de Montréal. S'adresser par lettre ou sur les lieux à
JOSEPH CHAMPAGNE,
Lanoraie, P.Q.

Buanderie en Guerre
COLS 1½ cts.
Vu la compétition, nous avons résolu de réduire nos cols de 36 à 21 cts la douz. Ceci est le prix le plus bas qui ait été atteint par aucune buanderie à MONTREAL, et nous sommes déterminés à garder nos pratiques, à tout prix.
Tout repassage fait à la main, pas de chaux
CITY LAUNDRY,
673 rue Craig.
Téléphone 1830. 3 pa

A. SICOTTE & FILS,
327 — Rue St Laurent — 327

FERBLANTIERS, PLOMBIERS
Et ouvriers dans les appareils à Gaz. —Poseurs de Fournaises à air chaud, de Baignoires, de Cabinets, etc.—Couvreurs en fer blanc, Tôle galvanisée, Conducteurs de tuyaux métalliques, etc.

HENRI LARIN,
PHOTO-ARTISTE
18, Rue Saint - Laurent, 18.
MONTREAL.

ANNONCE DE
JOHN MURPHY & CO.
REDUCTION
— DE —
20 POUR CENT
SUR TOUS NOS PARASOLS ET OMBRELLES
Notre assortiment étant des plus complets, vous ne pouvez manquer de faire votre choix, et surtout vous procurer ces marchandises à des prix sans précédents.
Parasols pour enfants depuis 20c.
Parasols en satin crêpe depuis 45c.
Jolis parasols en satin avec garniture en dentelle depuis 75c.
Ombrelles en satin couleur depuis 75c, et toutes les autres qualités en proportion.
Hâtez-vous de venir faire votre choix, ils se vendent rapidement.

20 POUR CENT DE REDUCTION
Sur tous nos rideaux en mousseline madras. Nous avons un très grand choix de ces marchandises importées récemment et marquées à bas marché.
Ainsi vous pouvez vous procurer un joli rideau en mousseline madras depuis $3.40

20 POUR CENT DE REDUCTION
Sur tous nos rideaux en guipure d'art. Assortiment complet. Un joli rideau pris réduit depuis $5.15

10 POUR CENT DE REDUCTION
Sur la balance de nos rideaux en net suisse brodé. Ces rideaux ayant déjà été réduits, nous vous les offrons en outre à une réduction de 10 pour cent.

GRAND CHOIX
D'au-delà de 500 paires de rideaux en dentelle Nottingham, dans toutes les nouvelles couleurs. Bon rideaux en dentelle, 3 verges de longueur, couleur brune et écrue, depuis 90c la paire.

20 POUR CENT DE REDUCTION
Sur tous nos ornements de sofas et fauteuils en mousseline madras, avec fil argenté et doré, en guipure d'art, en toile à fil crochetage, avec bords plissés, dans une foule d'autres genres. Tous de haute nouveauté.

REÇU ! REÇU !
Un autre lot de nos vêtements de dessous en coton pour dames, aux prix populaires
Cache-corsets depuis 15c
Caleçons avec garnitures depuis 25c
Chemises avec garnitures depuis 25c
Chemises de nuit avec garnitures depuis 45c

FERMETURE A BONNE HEURE
Nous continuerons de fermer notre établissement tous les samedis après-midis à une heure précise durant les mois de juillet et août. Aussi nous invitons nos pratiques de venir faire leurs achats de bonne heure et par cela encourager le mouvement.

JOHN MURPHY & CIE
1781 et 1783
RUE NOTRE DAME
105, 107, 109, 111,
RUE SAINT-PIERRE
Argent comptant et Un Seul Prix.

TAPIS
Nous montrons de plus beaux patrons et un stock plus considérable, à plus bas prix qu'aucune autre maison de commerce.
PRELARTS
Des meilleurs manufacturiers anglais.
RIDEAUX, POLES, Etc.,
Un des meilleurs départements de ces articles, qu'il y ait dans le pays.
COUSSINS POUR CHALOUPES, 35c.
HAMACS, 75c.
BALAYEURS POUR TAPIS, 75c
JAMES BAYLIS & FILS,
1837 RUE NOTRE - DAME.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal.
Dans la COUR DE CIRCUIT pour le district de Montréal.
Durant la vacance.
No. 6300
George Graham, épicier, de la Cité de Montréal,
Demandeur,
vs
Mary Geldart, ci-devant du même lieu, veuve de feu Joseph [illegible], en son vivant, aussi du même lieu, la dite Mary Geldart, maintenant absente de cette province.
Défenderesse.

Sur motion de MM. Busteed et White, avocats du Demandeur, il est ordonné à la Défenderesse de comparaître dans les deux mois.
Montréal, 4 juillet 1888.
J. B. EMOND,
2 110 Dép. G.C.C.

Province de Québec, District de Montréal.
COUR SUPERIEURE pour le BAS-CANADA
Le troisième jour de Juillet 1888.
Présent : L'Honorable Juge Jetté
IN RE Francis Quesnel, carrossier, des cité et district de Montréal, Débiteur absent ;
&
Pierre P. Martineau, marchand, du même lieu, Requérant.

Il est ordonné au dit Francis Quesnel de comparaître devant un des juges de cette Cour, première division, au Palais-de-Justice, en la cité de Montréal Vendredi, le treizième jour de Juillet courant, à dix heures et demie de l'avant-midi et sur son défaut de comparaître, le requérant procédera à la nomination d'un curateur aux biens du dit Francis Quesnel et les créanciers du dit Francis Quesnel, sont requis de comparaître devant un des juges de cette Cour aux jour et heure ci-dessus mentionnés pour procéder à la nomination d'un tel curateur.
(Par ordre,)
L. H. COLLARD,
2 160 D.P.C.S.

Province de Québec, District de Montréal.
COUR SUPERIEURE
Prévost, Prévost et Cie,
Demandeurs,
vs
The Montreal Bottle and Glass Co,
Défenderesse,
et
Philip S. Ross, Curateur.

Je, soussigné, Philip S. Ross, curateur dûment nommé à la propriété de la dite "Montreal Bottle and Glass Co", défenderesse, donne avis par les présentes qu'une feuille de dividende a été préparée dans cette affaire, conformément à l'article 772 du Code de Procédure Civile.
Oppositions à être faites du 7 au 23 juillet, après laquelle date, le dividende sera payé, et toutes personnes sont requises de s'y conformer.
Daté à Montréal, le cinquième jour de Juillet.
PHILIP S. ROSS,
No. 18, rue St-Alexis. Curateur.
3 111

De LORIMIER,
Le chemisier en renom.
Les chemises en indienne anglaise, 2 collets, une paire de poignets, sont faites à $1.
1700 Notre-Dame

THEATRE ROYAL !
SPARROW & JACOBS - - Directeurs gérants.
DERNIERE SEMAINE DE LA SAISON
Semaine commençant Lundi, le 2 Juillet, tous les après midi et soirs.

La célèbre troupe de variétés de
LILLY CLAY
40—Actrices des plus charmantes—40
Lundi, Mardi, et Mercredi, comédie tirée de la Mascotte d'Audran, intitulée "THE MASH I GOT."
Jeudi, Vendredi et Samedi la fameuse comédie avec tableaux : ROBINSON CRUSOE.
Prix d'admission, 10, 20 et 30 cts. Sièges réservés, 10 cts extra. Le plan est au magasin de musique de Prince, rue St-Jacques.

VENTES PAR ENCAN.
Par BENNING & BARSALOU
Dernière Vente de la Saison de
Marchandises Sèches, etc., etc.
Les soussignés vendront à leurs salles, Nos 86 et 88, rue St-Pierre,
Mercredi, le 11 Juillet,
[Pour clore les consignations.]
Un assortiment varié de marchandises sèches de saison, consistant en partie en draps, tweeds, coatings assortis, cotons gris, Indiennes, Cobourgs, alpacas, doublures, bonneterie pour dames et messieurs, Boutons assortis, etc., etc., et un assortiment de toiles, blanchies, crêmes et U. B. de damas, essuie-mains assortis, Nappes, etc. Aussi une grande consignation de
Hardes Faites.
Balance de meubles et effets qui n'ont pas été vendus à la vente de feu l'hon. L. A. Senécal.
Vente à dix heures.
BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.
N.B.—Ces marchandises appartiennent à la succession de feu l'hon. L. A. Senécal et seront vendues à dix heures.—B. & B.

Par DUFF & FRASER
Vente par encan d'un stock de Banqueroute de Marchandises Sèches,
Nous vendrons par ordre du Curateur, à nos salles de vente, 230 rue St-Jacques,
MARDI APRES MIDI, le 10, à 2.30 h. p.,
Un stock bien choisi de marchandises sèches, consistant en hardes faites, tweeds, doublures, indiennes, ginghams, marchandises de nouveautés, cotons blancs et gris, flanelles, albums, articles divers, coton batting, toile de table, 14 douzaines de chapeaux en feutre, etc, etc, aussi dix demi boîtes de thé du Japon, un baril XXX, vinaigre blanc, Impérial do, Lot de groceries, médecins patentées, haches, Pearline, etc.
Tout du stock nouveau.
DUFF & FRASER
Encanteurs.

A VENDRE
Le droit d'exploiter, dans la Puissance du Canada pour un intérêt, le procédé patenté par décret No 17590 du 5 septembre 1883, accordé à Marshall J. Allen & William E. Bradley, pour perfectionnement de l'art ou procédé de fabrication du Whisky FRANKFORT WHISKEY PROCESS CO.
DUNCAN McCORMICK, agent,
154 No 181 rue St Jacques, Montréal.

ETABLISSEMENT de MEUBLES
— DE —
STEWART
1828 à 1834 RUE NOTRE-DAME
TOUS DE PATRONS NOUVEAUX
PAS DE VIEUX STOCK
Si vous voulez meubler vos maisons d'une manière élégante, à prix modérés, venez me voir.
GEORGE STEWART.

SOURCE D'EAU DE ST-LEON
James K. Gilman, propriétaire.
L'Hôtel sera ouvert pour la réception des visiteurs le 1er Juin. Conditions de $7 à 10 par semaine. On demande des correspondances. jno

L'AIR DE LA MONTAGNE
The IROQUOIS HOUSE
— SUR LES —
Montagnes Belœil, St-Hilaire, P. Q.
Seulement à une distance d'une heure et demie de Montréal par le Grand-Tronc et l'omnibus.
Sera ouverte Samedi, 16 Juin.
Lits Nouveaux. On dîne à toute heure.
B. F. CAMPBELL,
99 Gérant.

A VENDRE OU A LOUER
Bons sites pour affaires de toutes sortes, hôtels, salons, épiceries, marchandises sèches, restaurants, confiseries. Les meilleures occasions pour ceux commençant les affaires.
L. HARRIS,
29 1a 720 rue Craig.

L. ARONSON,
Prêteur sur gages licencié, no 52 rue St Laurent.
Argent à prêter, en sommes de $1 à $1000, sur montres, bijoux, marchandises sèches, fourrures, etc. Affaires strictement privées. Spécialité pour les gros [illegible] rue St Charles-Borromée.